Nations Unies S/PV.4200



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4200e séance

Mercredi 27 septembre 2000, à 15 heures

New York

Président :	M. Ouane	(Mali)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Heinbecker
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

00-66115 (F)

La séance est ouverte à 15 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (République fédérale de Yougoslavie).

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Je souhaite la bienvenue à M. Kouchner et je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2000/878).

Le Conseil de sécurité va entendre aujourd'hui un exposé de M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (République fédérale de Yougoslavie). Je lui donne la parole.

M. Kouchner (*parle en anglais*) : Je vais axer mon exposé sur trois questions principales : premièrement, qu'avons-nous fait jusqu'à présent au Kosovo dans les 15 mois qui ont suivi notre arrivée dans un pays déchiré par la guerre? Deuxièmement, où en sommes-nous aujourd'hui en ce qui concerne notre plus grand défi immédiat : les préparatifs des élections municipales qui se tiendront le 28 octobre – et qui seront les premières élections démocratiques au Kosovo depuis au moins une génération? Et troisièmement, quelles sont les plus grandes difficultés auxquelles nous aurons à faire face et quelles seront nos priorités en matière de mesures à prendre après les élections?

Je vais commencer par une évaluation du travail réalisé jusqu'à présent depuis l'arrivée de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force de sécurité internationale (KFOR), il y a environ 15 mois. Je serai très bref, car je sais que les membres du Conseil sont déjà au courant de ces choses.

Dans le domaine politique, nous avons réussi à faire participer à nos travaux des représentants politiques de toutes les communautés. Et nous avons créé la Structure administrative intérimaire mixte en décembre dernier.

Au Conseil transitoire du Kosovo, nous comptons 36 membres venus de toutes les communautés et de toutes les couches de la société, qui examinent ensemble les questions critiques. Ces discussions sont animées, stimulantes et très importantes – et très franches également (je parle des discussions entre les communautés, non entre la MINUK et les Kosovars).

Au sein du Conseil administratif intérimaire, les chefs des composantes de la MINUK collaborent avec les principaux représentants kosovars albanais et Mme Trajkovic, du Conseil national serbe. Chaque règlement de la MINUK y fait l'objet d'un débat avant que je ne prenne la décision finale, en ma qualité de Représentant spécial du Secrétaire général.

Les 20 départements administratifs mixtes MINUK-Kosovo sont tous en fonctionnement. Ils emploient quelque 60 000 Kosovars de toutes les communautés, chiffre qui devrait finir par atteindre environ 65 000. Autrement dit, le Conseil est responsable de la paie de 60 000 à 65 000 fonctionnaires au Kosovo.

Qu'il me soit permis de citer quelques autres succès obtenus au Kosovo, dont les membres ont déjà entendu parler : avec l'aide de la composante du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à la MINUK, nous avons réussi sans grands problèmes à rapatrier près d'un million de réfugiés. Sachez qu'en plus de ce million de personnes que nous avons réussi à rapatrier, nous avons dû nous occuper aussi de 100 000 autres rapatriés, venus principalement d'Allemagne, de Suisse et d'autres pays d'Europe. J'ai d'ailleurs demandé à ces pays de cesser les rapatriements, car l'hiver arrive.

Avec le concours de la composante de l'ONU, nous avons mis en place une administration publique fonctionnelle dans tous les domaines de la fonction

publique partout au Kosovo. Mais je dois dire que ce n'est que très progressivement que nous avons pu obtenir le personnel voulu, même si nous sommes presque arrivés au but.

Avec le concours de la composante de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), nous avons développé le secteur des médias et lancé un effort de démocratisation de grande envergure. Je reviendrai plus longuement sur le processus électoral tout à l'heure.

Avec l'aide de la composante de l'Union européenne, nous avons jeté les fondements d'une économie de marché fonctionnelle. C'est facile à dire, mais difficile à mettre en place, et difficile à adapter aux conditions de vie qui règnent sur place.

Avec l'aide de la KFOR, nous avons démilitarisé l'Armée de libération du Kosovo (ALK) et, avec l'OSCE, nous avons commencé à constituer une véritable force de police kosovar. Le chiffre atteint maintenant est d'un peu moins de 2 000 policiers kosovars et notre objectif est d'arriver à 4 000 policiers kosovars dans les six à 12 prochains mois.

Plus récemment, dans le cadre d'une autre initiative importante de coopération avec la KFOR, nous avons pris le contrôle de la fonderie de plomb de Zvecan, qui fait partie du complexe minier de Trepca, pour répondre à une urgence dans le domaine de la santé publique et pour jeter, en même temps, les fondements d'une administration des actifs du Kosovo et créer une main-d'oeuvre pluriethnique. Toute l'opération a été faite au profit de la population locale, composée de membres de toutes les communautés. Je viens de recevoir les derniers chiffres des analyses de sang des travailleurs, des enfants et des femmes enceintes de Zvecan et croyez-moi, c'était vraiment une urgence sanitaire. Les travailleurs serbes ont déjà repris le travail à la fonderie de Zvecan.

Le dernier exemple de coopération exemplaire de toutes les composantes de la MINUK et de la KFOR est celui de la sécurité que nous avons dû assurer le jour fatidique des élections en République fédérale de Yougoslavie, dimanche dernier 24 septembre, même si j'aurais parfois aimé que cette coopération soit encore plus forte et plus unie.

Bien sûr, il n'y a pas eu que des réalisations et des succès. À la MINUK, au Conseil de sécurité et dans la communauté internationale en général, nous devons être très francs avec nous-mêmes. L'une des erreurs clefs que nous avons commises a été de tenter souvent de mettre en oeuvre des politiques et des programmes « purs » mais irréalistes, plutôt que de tenir compte de la situation de conflit qui existe toujours. Mais la MINUK et la KFOR ne représentent pas une mission qui fait suite à un conflit; il s'agit plutôt d'une mission déployée durant un conflit de faible intensité. Nous avons dû nous rendre compte que l'absence de guerre ne signifie pas que la zone couverte par la mission a déjà atteint l'étape postérieure au conflit.

Je voudrais citer quelques exemples. Dans le domaine économique, ce fut une erreur de tenter de développer une économie de marché pure tout en négligeant les besoins sociaux immédiats et fondamentaux, comme les abris, le logement, les services publics et l'emploi social. Dans le domaine éducatif, ce fut une erreur au début d'insister pour que les écoles soient multiethniques et, dans les faits, d'empêcher ainsi que les enfants appartenant à des groupes minoritaires reçoivent un enseignement quel qu'il soit. Dans le domaine judiciaire, nous avons tenté de mettre en place un système local, mais nous avons négligé de faire venir des juges et des procureurs internationaux, ce qui était nécessaire. Il faut également conférer au Représentant spécial des pouvoirs spéciaux lui permettant d'établir un système judiciaire adéquat. Pour ce qui est des médias, nous avons tenté de faire en sorte que les régimes établissent leurs propres règles, alors que la situation exigeait absolument que nous prenions des décisions fermes. Lorsqu'un journal kosovar publie le nom d'un suspect, c'est inacceptable, car ce prétendu suspect sera tué.

Je pense que nous avons maintenant rectifié notre approche. Il faut faire les deux choses à la fois : répondre aux besoins immédiats et jeter les bases de solutions à long terme qui soient durables. Bien sûr, le problème le plus important auquel nous sommes confrontés est la situation des membres des communautés non albanaises. Les Serbes et les Roms, en particulier, sont encore souvent exclus de la vie quotidienne et courent de grands risques quant à leur propre sécurité. Nous avons tenté de contrer cette situation vraiment déplorable grâce à une multitude d'initiatives, comme l'agenda de la coexistence, qui comprend des programmes spéciaux d'assistance pour les Serbes et l'ouverture de bureaux spécialisés dans les communautés locales. J'ai tout récemment inauguré plusieurs de ces bureaux, qui ont exclusivement pour fonction de faciliter l'accès des

membres des minorités aux services et de mieux les protéger.

Un autre problème clef qui demeure très grave concerne le sort des personnes disparues et des détenus. Je suis désolé d'ennuyer le Conseil avec ce problème, que j'ai déjà soulevé ici à plusieurs reprises. Je me félicite que le HCR ait maintenant nommé un Envoyé spécial qui s'occupera du sort de ces personnes. Toutefois, je crains que l'on ne puisse faire beaucoup pour les Kosovars albanais disparus et détenus si la communauté internationale n'exerce pas de fortes pressions sur le gouvernement de Belgrade pour qu'il modifie sa position jusqu'à présent inflexible. En ce moment même, 68 prisonniers libérés récemment des prisons serbes font une grève de la faim au Kosovo pour exprimer leur solidarité avec leurs compagnons toujours détenus. Ces prisonniers ont déclaré avoir été torturés au cours de leur détention. Je suis extrêmement préoccupé par la situation de ceux qui sont détenus en Serbie depuis 17 mois et que le monde a peut-être maintenant oubliés, durant cette période de troubles politiques en Serbie même.

J'en arrive à la deuxième question que je veux aborder : les préparatifs pour les élections du 28 octobre. De concert avec l'OSCE, nous avons travaillé pendant 14 mois pour préparer les meilleures élections possibles. Je voudrais aborder trois points précis : la préparation technique, la campagne électorale en cours – y compris, bien sûr, la violence politique – et la non-participation des Serbes au processus électoral.

L'administration civile et les composantes de la MINUK chargées de mettre en place des institutions – c'est-à-dire les deuxième et troisième composantes – ont travaillé avec acharnement pour mener à bien un véritable processus d'inscription des électeurs. Je suis convaincu qu'une liste complète et exacte des électeurs sera prête pour les élections du 28 octobre. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, du fait que nous avions très peu de données pouvant servir de point de départ, et de la politique de non-coopération de Belgrade, ce processus s'est avéré très complexe. Cependant, je suis certain que nous disposerons d'une base solide pour le déroulement des élections. Environ un million de personnes ont demandé à être inscrites sur les listes électorales. En outre, le processus d'inscription des candidats a été très animé, avec plus de 5 000 candidats appartenant à 19 partis, 2 coalitions, 3 initiatives de citoyens et 15 candidats indépendants.

La campagne électorale a débuté le 13 septembre. Elle se déroule jusqu'à maintenant sans incidents majeurs, ce qui n'est pas à quoi on pouvait nécessairement s'attendre. En août, nous avons assisté à une recrudescence importante de la violence politique visant tout particulièrement les membres de la Ligue démocratique du Kosovo. La MINUK, la force policière de la MINUK et la KFOR, dans le cadre d'un autre effort concerté, ont mis en route un mécanisme pour lutter contre ce type de violence. Ce mécanisme offre, notamment, des mesures de protection spéciales pour un vaste éventail de candidats. Je suis heureux de signaler que, depuis la mise en place de ce mécanisme et le début de la campagne électorale, la violence politique a diminué considérablement. Si les membres sont intéressés, je suis disposé à leur remettre des tableaux statistiques établis d'après les chiffres recueillis depuis le début de notre mission.

Cependant, la violence demeure bien sûr au Kosovo un problème quotidien très difficile. Et, bien sûr, la campagne électorale se poursuivra pendant encore quatre semaines. Nous devrons donc demeurer très prudents et être en mesure de réagir rapidement en cas de problème. J'estime qu'il est juste de dire que, aussi bien du point de vue technique que du point de vue de l'honnêteté et du calme de la campagne électorale, tous les éléments sont réunis pour que les élections du 28 octobre soient couronnées de succès. J'espère que ce sera le cas.

À cet égard, comment pouvons-nous évaluer la troisième question, c'est-à-dire la non-participation des membres de la minorité serbe du Kosovo à ces élections? Bien sûr, je respecte la décision du Conseil national des Serbes. Je respecte son point de vue. Il est vrai que la situation en matière de sécurité et le petit nombre de rapatriés serbes font en sorte qu'il est difficile pour eux de participer au processus électoral. Cependant, il s'agit selon moi d'une mauvaise décision et d'une erreur politique. Ces élections ne sont que les premières d'une longue série d'élections. En y participant, rien n'est compromis, tant pour les Albanais que pour les Serbes, et nous travaillons avec acharnement pour régler les problèmes des Serbes. Par exemple, la KFOR et la force policière de la MINUK travaillent chaque jour pour améliorer la situation de tous les membres des groupes minoritaires en matière de sécurité. En collaboration avec Mgr Artemije, nous avons créé un Comité mixte pour faciliter le retour des Serbes déplacés à leurs domiciles du Kosovo.

Pour terminer, permettez-moi de dire que je me réjouis que les Serbes du Kosovo soient disposés à participer aux structures qui seront issues des élections et que les Albanais aient déjà accepté un tel processus. En fin de compte, nous aurons des assemblées municipales représentatives comprenant des membres de toutes les communautés nationales. Il faudra du temps, mais nous demeurons déterminés à favoriser la coexistence et à jeter ainsi les bases de la réconciliation. Les premières élections démocratiques constitueront une étape très importante dans ce processus.

Je vais aborder très sommairement le troisième point : Qu’est-ce qui nous attend? Où allons-nous? Qu’arrivera-t-il au Kosovo après les élections municipales? Comment voyons-nous le chemin devant nous? De mon point de vue, il y a plusieurs problèmes, ou plusieurs solutions.

La première, c’est que nous aurons à appliquer les résultats qui sortiront des urnes. Nous aurons à faire passer dans la réalité le résultat des élections municipales; et ce ne sera peut-être pas très facile. Nous espérons que tout se passe de la manière la plus calme et la plus ordonnée. Vous savez que nous avons fait signer à chaque candidat une profession de foi à travers laquelle il est promis bien sûr de respecter non seulement le résultat des élections, mais toutes les nécessaires prises en charge démocratiques des villes concernées. Mais la tradition démocratique au Kosovo, même si elle existait il y a longtemps, ne s’est pas exercée depuis de nombreuses années.

Pourtant je pense que les Kosovars sont prêts pour un fonctionnement démocratique et y aspirent. J’ai entamé au nom des Nations Unies, de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), une tournée en province pour expliquer la position des Nations Unies. J’ai appelé cela ma campagne d’information, et j’ai ainsi pu rencontrer dans chacune des villes, des milliers et des milliers de personnes. Il y a beaucoup de gens qui viennent écouter notre position et qui posent des questions.

Et je crois que l’impression générale que je vous rapporte est juste. J’ai le sentiment que tous, les électeurs comme les candidats veulent qu’un scrutin démocratique ait lieu, et qu’ils sont prêts à un fonctionnement démocratique des municipalités et du conseil municipal.

Mais ce ne sera pas assez. Même si cela se passe (et je l’espère, et souvenez-vous que cette mission avait été qualifiée d’impossible, alors si elle devient un peu possible, j’en suis le premier heureux), ce ne sera pas suffisant. Les ambiguïtés de la résolution 1244 (1999) demeurent. Il nous faut expliquer ce que constitue, ce qui est inscrit dans la résolution 1244 (1999), la raison d’être de cette résolution 1244 (1999). C’est à dire un autogouvernement et une autonomie substantielle.

Nous souhaitons que ces municipalités fonctionnent avec ce but, qu’il existe une autonomie substantielle et démocratique pour le Kosovo. Et pour cela, il nous faudra sans doute tenir compte du résultat des élections pour équilibrer d’une manière un peu nouvelle, les éléments d’administration que nous avons, au cours des 15 derniers mois, mis sur pied. Un certain nombre de parties vont manifester une existence plus forte que d’autres. Il nous faudra sans doute en tenir compte, et je ferai des propositions de ce point de vue.

C’est pour cela que je propose aux Kosovars que je rencontre à travers toutes les villes dans les 30 municipalités du Kosovo, un pacte (un contrat j’avais dit, et bien nous avons changé le nom et voilà un pacte). Je leur propose tout simplement d’échanger des élections municipales qui se tiendraient de manière ordonnée, calme et démocratique contre une discussion sur l’autonomie substantielle qui viendrait ensuite. Prenez votre destin municipal en main, démocratiquement, régulièrement à travers le vote, et nous parlerons ensuite, la MINUK et les Kosovars, de la meilleure manière de donner plus de responsabilités, car c’est le mot, il faut leur donner plus de responsabilités, dans une administration qui serait plus proche des Kosovars.

Et pour cela, bien sûr, il faut qu’un certain nombre de points soient éclaircis. Il nous faut, et je le leur demande très fermement, réduire le climat de violence interethnique. Il faut que les Serbes puissent bouger de leur enclaves, que je n’appelle pas ghettos, mais qui ressemblent à des ghettos. Il faut que non seulement les responsables politiques qui ont déjà signé de telles déclarations, mais que les Kosovars eux-mêmes acceptent que les Serbes puissent devenir des citoyens à part entière dans ce Kosovo qui est le leur.

Et pour cela, je suis encouragé par le niveau, je vous en ai parlé, et les courbes sont là, d’amélioration des situations de violence, et en particulier depuis le début de la campagne. Il faut que les communautés puissent toutes bénéficier des mêmes droits au Kosovo, ce n’est pas encore le cas. Vous me direz qu’il faut une génération pour cela. Je le sais. Je pense que l’état de

maturité politique au Kosovo est tel que cela pourrait se faire plus vite.

Deuxième point, il nous faut, bien entendu, développer l'économie. Et nous avons pour cela devant nous une grande tâche, c'est non pas la privatisation, c'est un mot trop rapide, trop technique, trop théorique par rapport à la réalité, mais l'ouverture des entreprises qu'elles soient... Vous le savez, dans l'ex-Yougoslavie, il y avait des entreprises d'État, des entreprises semi-publiques, des entreprises coopératives, etc. Il nous faut travailler afin de donner confiance aux investisseurs et développer l'économie. Nous dépendons encore trop des donateurs, et particulièrement de l'Union européenne qui s'est montrée très généreuse.

Enfin, il nous faut très vite, encore une fois, et j'en finirai par cette certitude, faire confiance aux Kosovars, quelles que soient les difficultés, quelles que soient les haines résiduelles, quelquefois même l'abandon qui nous prend le soir quand nous voyons que nous n'avons pas fait assez de progrès. Il nous faut faire confiance aux Kosovars et leur donner plus de responsabilités. Il n'y aura pas de solution démocratique au Kosovo sans passer par cette étape nécessaire d'une administration confiée aux Kosovars et d'une démocratie aussi, également confiée aux Kosovars.

Faute de quoi, si nous n'y parvenons pas, et quelques signes sont déjà là qui nous le prouvent tristement, la présence internationale, et singulièrement la présence militaire, se transformerait en des troupes qui seraient qualifiées de troupes d'occupation. Et c'est pourquoi il nous faut très vite sortir de cette situation incertaine pour donner aux Kosovars un éclairage positif sur l'avenir et l'avenir de leurs enfants.

Le Président : Je donne la parole au représentant des États-Unis.

M. Holbrooke (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante réunion d'information. Je remercie le Secrétaire général de nous montrer pas sa présence, ici, aujourd'hui, toute l'importance qu'il attache à cette question et tout le soutien qu'il apporte, comme nous, à Bernard Kouchner.

C'est un grand honneur d'accueillir à nouveau Bernard Kouchner au Conseil de sécurité, et d'entendre son rapport. Comme je l'ai dit à tant de reprises déjà, je ne pense pas qu'on aurait pu choisir quelqu'un de plus indiqué pour ce poste. Pour traiter le problème, il a parfaitement dosé fermeté et créativité. Il a respecté son mandat. En dépit de circonstances terriblement difficiles, il protège ou essaye de protéger l'intérêt de tous les Kosovars. Mon gouvernement lui apporte tout son soutien.

Nous avons écouté attentivement ce qu'il avait à nous dire et nous approuvons ce qui a été fait. Nous aimerions beaucoup que durant la campagne pour les élections du mois prochain, les habitants du Kosovo n'aient pas à subir de manoeuvres d'intimidation. Les élections qui se dérouleront au Kosovo revêtent une grande importance pour la population albanaise du Kosovo et pour la minorité serbe du Kosovo. Ce sera l'occasion pour eux de prendre en mains leur propre destin, dans le cadre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Mais, en parlant des élections, qu'il me soit permis de passer brièvement aux événements très dramatiques qui ont lieu actuellement en Yougoslavie. Nous nous trouvons au coeur d'une période qui revêt une importance historique immense en Yougoslavie. La population a voté très largement pour un avenir démocratique, et le monde écoute et regarde au moment même où nous nous entretenons.

Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Secrétaire général, de votre déclaration de ce matin, et je voudrais également citer le Président Clinton, qui a affirmé ce matin :

> « Ce que l'Europe et les États Unis doivent faire, c'est d'appuyer la volonté exprimée par le peuple serbe, et il apparaît certainement de loin que quelqu'un tente de leur retirer les élections libres qu'il ont réussi à avoir. Mais quelles que soient nos actions, je pense, elles doivent respecter la volonté de la majorité du peuple là-bas. »

Le régime de Belgrade a pris toutes les mesures pour empêcher la tenue d'élections justes. Ils ont tenté de truquer les élections et de déformer les résultats. Le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union européenne ont conclu que les élections ont été entachées de nombreuses irrégularités. Le président Milosevic a même tenté de manipuler le vote au Kosovo, comme il l'avait fait auparavant.

Dans ce contexte, je tiens à féliciter une fois de plus Bernard Kouchner et ses collègues de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Ko-

sovo (MINUK), ainsi que les forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), du travail extraordinairement important qu'ils ont accompli dimanche dernier pour prévenir une issue qui aurait pu entraîner une issue mensongère à travers le reste de la Yougoslavie. Je ne saurai dire combien il est important que Bernard Kouchner se soit manifesté tôt, montrant au monde qu'il y avait une limite théorique et mathématique absolue au nombre d'électeurs qui ont été enregistrés au Kosovo. Je vous félicite, Monsieur Kouchner, de cette contribution extraordinairement importante à la détermination de la libre volonté du peuple yougoslave, dans les activités que vous exercez au titre de vos responsabilités en tant que Représentant spécial du Secrétaire général.

Encore une fois, qu'il me soit permis d'être clair : il s'agit d'un moment historique pour le destin des Balkans. Le vote semble avoir été une victoire écrasante pour le changement et la démocratie en Europe. Et même le Gouvernement yougoslave se voit maintenant forcé d'admettre que Milosevic a obtenu moins de voix que son adversaire. D'après ses propres calculs, que personne d'autre dans le monde n'accepte, l'écart entre son rival et lui est d'au moins huit points de pourcentage. L'appel pour un deuxième tour est une tentative évidente pour déjouer la volonté exprimée par le peuple yougoslave.

Des preuves crédibles montrent que l'opposition se trouve véritablement sur la voie d'une victoire éclatante. Les conclusions de l'opposition sont fondées sur des données officielles recueillies dans tous les bureaux de vote où les bulletins ont été effectivement dépouillés en présence de toutes les parties. Ceci contraste nettement avec les résultats préliminaires du régime, pour lesquels aucune preuve crédible n'avait été produite. L'opposition a donc raison d'affirmer qu'il n'y a pas besoin d'un deuxième tour.

Qu'il nous soit permis au Conseil de sécurité, dans cette salle historique, dans le plus important des organes internationaux de maintien et de consolidation de la paix, de ne pas avoir d'illusions sur ce qui se passe. Dans cette salle et ailleurs, nous avons eu affaire à la faillite des politiques du régime de Belgrade en Bosnie, au Kosovo et en Croatie. Nous avons vu que le Président Milosevic n'a pas tenu compte de l'électorat en 1996, mais nous pensons qu'il n'a plus beaucoup de temps devant lui. Les électeurs courageux de Serbie ont maintenant affirmé clairement, avec leur message déterminé, qu'ils souhaitent mettre un terme à l'isolement international de la Yougoslavie, reconstruire son économie endommagée et former un gouvernement qui ne serait pas craint par son peuple et qui n'aurait pas à le craindre.

Qu'en est-il de la communauté internationale? Elle peut, elle doit jouer un rôle important et elle le jouera s'agissant d'appuyer un gouvernement démocratique en Yougoslavie. Évidemment, si et quand – je pense que le mot juste est « quand » – un gouvernement démocratiquement élu est installé à Belgrade, il ne sera pas d'accord avec toutes les positions du monde extérieur, et réciproquement le monde extérieur, y compris les États-Unis, ne sera pas d'accord avec toutes les positions qu'il adoptera. Mais il s'agit là de la nature même des échanges libres entre États indépendants. Si le vent du changement souffle dans la bonne direction, un gouvernement installé à Belgrade, résolu à respecter la volonté de son peuple, aura la place qui lui appartient au sein de la communauté internationale – y compris, je pense, à l'Organisation des Nations Unies.

Nous, les États-Unis, serons prêts à prendre des mesures avec nos amis et alliés pour lever les sanctions existantes une fois qu'un gouvernement démocratique aura pris le pouvoir. Nous nous féliciterons de sa demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. La Yougoslavie deviendra un partenaire et contributeur aux efforts régionaux pour renforcer et mettre en place les institutions d'une démocratie tournée vers l'économie de marché.

Il s'agit ici d'événements très prometteurs. Comme je l'ai dit au départ et le souligne, nous sommes en face d'un moment décisif dans l'histoire des Balkans. Le fier peuple yougoslave a enfin réussi à faire connaître ses souhaits. Il est temps que sa voix soit entendue.

Pour conclure, qu'il me soit permis de remercier encore une fois M. Kouchner de ses efforts sans relâche, de son énergie herculéenne, de sa détermination en face de difficultés extraordinaires – matérielles, bureaucratiques, politiques – et des sacrifices personnels qu'il a faits au nom de la cause de la paix au Kosovo, ainsi que de sa contribution à l'événement électoral le plus important dans les Balkans, à mon avis, de toute la période de l'après-guerre froide, si ce n'est depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le Président : Je remercie le représentant des États-Unis de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Le Bangladesh félicite chaleureusement M. Kouchner d'avoir aujourd'hui mis le Conseil au courant de la situation. Nous avons écouté avec une grande attention sa très importante déclaration. Nous sommes réconfortés par les accomplissements de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et l'évolution positive de la situation au Kosovo, mais en même temps nous avons le sentiment que le retour à une vie normale doit être accéléré. La MINUK a parcouru un long chemin en dépit d'une conjoncture très défavorable au cours des six mois écoulés depuis la visite de la mission du Conseil de sécurité au Kosovo, où nous avons pu constater de première main l'ampleur et la complexité des questions.

Je voudrais faire quelques observations aujourd'hui sur le rapport du Secrétaire général (S/2000/878), et l'exposé de M. Kouchner. Tout d'abord, en ce qui concerne les élections, nous nous félicitons des mesures prises par M. Kouchner pour la tenue d'élections municipales au Kosovo le 28 octobre. Ces élections marqueront le premier grand pas vers l'implantation de la démocratie. L'achèvement en temps voulu du processus d'inscription sur les listes électorales, notamment de la communauté ethnique albanaise, est un grand pas en avant. Toutefois, nous regrettons qu'une grande majorité des Serbes du Kosovo et certaines autres minorités n'aient pu y participer à cause de l'intimidation exercée par des éléments irréconciliables. Nous soulignons l'importance de la participation de toutes les communautés à l'administration locale afin de rétablir une paix réelle.

Deuxièmement, en ce qui concerne les Serbes modérés, nous nous félicitons également de la participation, depuis juin, du Conseil national des Serbes au Conseil administratif intérimaire (CAI) et au Conseil transitoire du Kosovo (CTK), sous la direction de Mgr Artemije. C'est un succès pour la MINUK dans ses efforts pour faire participer les communautés minoritaires à l'édification de la démocratie au Kosovo. Nous espérons que d'autres suivront cet exemple et se mobiliseront pour parvenir à la paix.

Troisièmement, la situation en matière de sécurité. On constate qu'il y a eu des éruptions sporadiques d'actes de violence motivés par des raisons politiques au Kosovo ces derniers mois. Il est probable qu'il y aura une recrudescence de la violence au cours de la période préélectorale. Des efforts importants, y compris l'affectation de nouvelles ressources, devront être faits pour réduire le risque qu'il y ait d'autres incidents qui pourraient perturber le processus électoral. Nous saluons le fait que la MINUK accorde la plus haute priorité à la prévention par la dissuasion de tels actes de violence liés aux élections et à la mise en application du code de conduite concernant les élections. Nous sommes préoccupés par la poursuite de la violence et des troubles civils dans différentes régions du Kosovo, y compris à Mitrovica. Les autorités du Kosovo doivent mettre fin à ce cycle de violence. Nous lançons un appel à tous les Kosovars, indépendamment de leur origine ethnique, pour qu'ils s'unissent contre ceux qui troublent la paix et qui compromettent l'édification d'un avenir sûr, démocratique et multiethnique au Kosovo. Nous encourageons la MINUK à poursuivre ses efforts pour améliorer la sécurité, l'état de droit et le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Quatrièmement, l'appareil judiciaire n'est plus opérationnel au Kosovo depuis quelque temps à cause du manque de juges. Nous nous félicitons de la nomination, le mois dernier, de 136 juges et procureurs de carrière supplémentaires et de 309 juges non professionnels dans les tribunaux de différentes régions du Kosovo, ce qui nous rapproche du nombre qui était prévu. Nous notons, dans le rapport, que le renforcement du système judiciaire a permis d'améliorer le cours de la justice. Ceci, s'accompagnant d'une amélioration du système pénitentiaire, contribuera dans une large mesure à l'établissement d'un état de droit.

Cinquièmement, nous en avons parlé à maintes reprises au Conseil, des personnes portées disparues et des détenus. Cette situation demeure une des principales sources de tension interethnique. La poursuite d'une telle situation met en échec les tentatives faites pour créer l'harmonie interethnique. Nous avons souligné l'utilité de la nomination de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les détenus et les personnes portées disparues. De même, nous nous félicitons de la décision du Haut Commissaire aux droits de l'homme de nommer l'Ambassadeur Henrik Amneus comme Envoyé spécial chargé des personnes privées de liberté, y compris des prisonniers, des détenus et des personnes portées disparues, en République fédérale de Yougoslavie. Nous espérons qu'il contribuera dans une large

mesure à nous éclairer sur le sort de près de 3 500 personnes qui sont toujours disparues ou qui sont détenues.

Pour finir, je voudrais rappeler que le rétablissement de la paix dans une région qui a été le foyer de conflits et de la violence interethnique est une tâche d'une immense complexité. Les progrès notables qui ont été réalisés jusqu'à maintenant montrent que ces efforts s'orientent dans la bonne direction. Je voudrais en particulier rendre hommage aux efforts inlassables que déploie M. Kouchner à la tête des tentatives menées par l'ONU pour rétablir la démocratie, la paix et la sécurité au Kosovo. Je le félicite du travail difficile qu'il accomplit avec patience et persistance.

M. Levitte (France) : L'exposé détaillé du Représentant spécial du Secrétaire général, en complément au rapport du Secrétariat, démontre toute l'ampleur de la tâche accomplie par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et cela dans tous les domaines, depuis l'été 1999. M. Bernard Kouchner nous a aussi dépeint de façon très précise les dispositions qui ont été prises par la MINUK, un mois avant les élections municipales du 28 octobre, pour créer les conditions nécessaires au bon déroulement de cette étape importante.

Depuis sa création, le travail de la MINUK opiniâtre et méthodique, a donné d'heureux résultats. Ma délégation tient ici à les saluer et à rendre un hommage chaleureux à M. Kouchner et à toute l'équipe qui l'entoure. La Mission des Nations Unies a dû lutter sans relâche, en particulier contre les actes de violence ethnique, les discriminations et les violations des droits de l'homme; autant d'embûches inacceptables qui sont tendues par les extrémistes pour retarder la nécessaire réconciliation au sein de la société kosovar. L'Union européenne les a condamnés sans ambiguïté. Mais grâce aux efforts de l'ONU, au dialogue mené par le Représentant spécial avec les responsables des communautés, ainsi qu'aux multiples initiatives de proximité lancées dans toute la province, le mur de la méfiance commence à se fissurer.

Le retour des représentants de la communauté serbe dans les structures administratives mixtes, après la signature de l'accord entre M. Kouchner et Mgr Artemije, sur la sécurité des populations serbes en est un signe. L'adoption de la Déclaration d'Airlie (Virginie) et le soutien unanime que les instances intérimaires lui ont apporté en sont un autre. Le « pacte » pour la société du Kosovo est, lui aussi, prometteur. La patience, la détermination commencent donc peu à peu à être récompensées.

Je voudrais le souligner dans cette salle car nous n'avons pas tous les jours de bonnes nouvelles à célébrer. La réussite de l'équipe des Nations Unies au Kosovo est un bel exemple de ce que l'Organisation peut accomplir.

Un travail méthodique a également été nécessaire depuis plus d'un an. Dans chaque secteur, tout a dû être reconstruit, voire construit, *ex nihilo*. Les administrations ont été remises en état de marche, les hommes formés, les sources de financement mises en place. Les activités du pilier humanitaire de la MINUK ont pu être closes avec succès. Les questions de reconstruction et de développement occupent maintenant une place élevée dans l'agenda international. L'Union européenne, qui est de très loin le premier bailleur de fonds au Kosovo et dans les Balkans, joue à cet égard un rôle essentiel. La contribution totale qu'elle a apportée au Kosovo en 1999 et en 2000 s'élève à près de 8 milliards d'euros, soit près de 7 milliards de dollars. Récemment, l'Union européenne ainsi que la France, à titre national, ont également fourni une contribution plus spécifique à la lutte contre les risques provoqués par le complexe de Trepca et l'usine de Zvecan sur le plan de l'environnement et de la santé publique.

Permettez-moi aussi de souligner l'importance toute particulière des élections municipales qui doivent se tenir le 28 octobre dans la province. Ce scrutin constituera un jalon avant le passage du Kosovo à une autonomie véritable, dont les contours, comme le soulignait M. Kouchner, restent à définir. Les élections continuent à être préparées activement par la MINUK. Avec l'aide de l'OSCE, le processus d'enregistrement d'un million de Kosovars a été mené à bien dans des conditions exemplaires, même s'il faut déplorer que les pressions du régime de Belgrade aient poussé les membres de la communauté serbe à rester à l'écart de ce processus. Par ailleurs, tous les efforts ont été faits pour qu'un véritable débat démocratique puisse avoir lieu, à l'abri des provocations et des ennemis de la liberté. L'ONU y est attentive et veille par la persuasion et, au besoin, par la fermeté au respect des règles du jeu. Encourageons la MINUK et le Représentant spécial du Secrétaire général à persévérer dans cette voie.

En République fédérale de Yougoslavie, le 24 septembre, malgré les falsifications grossières du

pouvoir, le peuple serbe s'est mobilisé massivement. Il s'est prononcé clairement en faveur d'un changement démocratique.

On doit se réjouir des mesures de sécurité prises au Kosovo par la MINUK et par la KFOR pour permettre à ceux qui ont voulu prendre part à ce vote, de le faire librement. Formons ensemble le voeu que, dans un mois, les électeurs du Kosovo aient massivement fait un choix tout aussi clair, celui du refus pacifique de la haine, de la manipulation politique, des atteintes aux libertés et du mépris des minorités – le choix de la démocratie, de la réconciliation et de la participation de tous à la conduite des affaires civiles; en d'autres termes, le choix de l'Europe, le choix de l'avenir. Ensemble, veillons à empêcher que ce choix soit contrarié.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kouchner, de son exposé. Malheureusement, cette intervention ne donne pas lieu à l'optimisme et à une modification dans notre évaluation bien connue de la situation de crise qui perdure au Kosovo, République fédérale de Yougoslavie.

La résolution 1244 (1999) n'est pas pleinement et correctement appliquée. Comme auparavant, les principes convenus dans le cadre de cette résolution pour le règlement du problème du Kosovo sont encore ignorés. Malgré des progrès dans certains cas et les efforts désintéressés déployés par le personnel de la présence internationale dans des conditions très difficiles, la direction de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force au Kosovo (KFOR) continuent, sur plusieurs questions de principe, d'ignorer le Conseil de sécurité et d'agir en violation de la résolution 1244 (1999).

Certes, Bernard Kouchner est investi de pouvoirs importants, mais ses pouvoirs ne sont pas illimités et il doit agir dans le strict respect de son mandat. Nous jugeons absolument inadmissibles les propos tenus par M. Kouchner dans une interview au *Financial Times*, le 16 septembre, où il exprimait ouvertement son opinion et appelait en fait à l'indépendance du Kosovo. Nous jugeons déplacées ses allusions à de prétendues ambiguïtés dans la résolution 1244 (1999). Les dispositions de la résolution, qui ne sont pas prises en compte aujourd'hui, ont été formulées de façon extrêmement claire. La responsabilité de leur non-application incombe à la direction de la MINUK et de la KFOR.

Nous considérons le récent incident au cours duquel l'Ambassadeur russe en République fédérale de Yougoslavie a été détenu à la frontière administrative du Kosovo par des soldats de la KFOR qui ont tenté de le fouiller comme une violation flagrante des dispositions de la résolution 1244 (1999), de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie et de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Des actes similaires de la KFOR ont visé des diplomates d'Espagne, du Japon et d'autres pays. Le personnel de la KFOR a demandé au chef du bureau de Belgrade du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Barbara Davis, de se soumettre à une fouille. Tout cela ne peut être vu que comme des tentatives d'entraver le travail de représentants diplomatiques sur une partie du territoire de la République fédérale de Yougoslavie, où ils sont accrédités. Nous considérons tout à fait inacceptable d'exiger une autorisation supplémentaire au-delà de l'accréditation diplomatique habituelle à Belgrade pour exercer des fonctions diplomatiques au Kosovo.

La Russie a protesté énergiquement contre ces incidents. Toutefois, les responsables de la KFOR et de la MINUK ont non seulement omis de prendre des mesures adéquates pour mettre un terme à ces pratiques illégales de fouille de diplomates étrangers, mais ont fait participer la police internationale de la MINUK et la police albanaise à ces fouilles. Il s'agit donc d'une politique délibérée visant à entraver le travail du personnel diplomatique accrédité à Belgrade, d'une politique visant à isoler du Kosovo le corps diplomatique à Belgrade, qui illustre la tentative bien connue de séparer le Kosovo de la Yougoslavie.

La déclaration du 14 septembre des ministres des affaires étrangères du Groupe de contact indique avec force que la situation en matière de sécurité au Kosovo demeure tendue. La KFOR et la MINUK reconnaissent elles-mêmes que la sécurité est insuffisante s'agissant de la population non albanaise, du retrait de stocks d'armes illégalement gardées et du contrôle inadéquat des activités d'anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo, aujourd'hui intégrés au Corps de protection au Kosovo. Dans ce contexte, une récente décision de la division belge de l'influente organisation Médecins sans frontières est éloquente. Cette organisation a décidé de cesser ses activités au Kosovo en raison de l'incapacité de la KFOR et de la MINUK à arrêter le « nettoyage ethnique », le terrorisme et la violence contre la population non albanaise de la région.

Suite à la campagne de violence déclenchée par des extrémistes albanais du Kosovo, des membres des communautés non albanaises continuent de quitter la région. Comme auparavant, rien n'est fait pour créer des conditions de sécurité permettant le retour dans la région des réfugiés non albanais. Il y a toujours un risque de débordement du conflit interethnique aux communautés du sud de la Serbie. Il est fondamental de tout faire pour empêcher l'apparition d'une nouvelle menace à la paix et à la sécurité régionales.

Comme nous l'avons déjà fait, nous insistons pour que soit entamé rapidement le processus de négociation sur le statut du Kosovo. Une excellente base pour le travail de définition des paramètres d'une autonomie substantielle au Kosovo peut être trouvée dans le principe d'auto-administration intérimaire pour le Kosovo, adopté en mai à la réunion de Tokyo du Groupe de travail du G-8. Il est évident que des représentants officiels de la République fédérale de Yougoslavie doivent participer aux travaux dans ce domaine. À cette fin, il serait indiqué d'utiliser activement le mécanisme du Comité mixte MINUK-République fédérale de Yougoslavie. Dans le cadre de ce comité, il sera possible de régler la question du commencement des négociations avec la République fédérale de Yougoslavie pour déterminer le statut de la présence internationale dans la région. Nous nous inquiétons de voir que le commandement de la MINUK ignore cette importante disposition de la résolution 1244 (1999).

Il est grand temps d'envisager un retour dans la région du nombre convenu de personnel militaire yougoslave. Dans une première phase, il serait possible d'aboutir à un accord sur la présence d'un contingent limité de gardes frontière yougoslaves le long de la partie kosovar de la frontière de la République fédérale de Yougoslavie.

Nous continuons de considérer comme erroné le concept développé par la MINUK, relatif à la privatisation totale des biens publics locaux de la République fédérale de Yougoslavie. La destruction de liens économiques dans la région ne fait que renforcer la tendance à séparer le Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie.

Notre position est bien connue : actuellement, les conditions ne sont pas réunies pour organiser des élections municipales au Kosovo. Pour que ces élections deviennent une mesure importante vers la démocratisation, conformément à la résolution 1244 (1999), elles doivent être très bien préparées et démocratiques.

Dans la pratique au Kosovo, c'est la violence qui règne. Même les partis politiques albanais sont l'objet d'une campagne coordonnée d'intimidation et de chantage de la part d'anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo (ALK). Face au terrorisme, les Serbes du Kosovo et les membres d'autres minorités ethniques sont obligés de renoncer à participer aux élections. La situation concernant l'organisation des élections n'est guère meilleure. Comme cela a été indiqué le 21 septembre dans le journal *Koha Ditore*, publié au Kosovo, les fonctionnaires de la MINUK ont reconnu que, dès le début du processus d'enregistrement, il y a eu d'énormes difficultés logistiques et organisationnelles. Des listes d'électeurs ont disparu, et il y a même eu des distorsions dans les informations concernant les électeurs. En conséquence, a conclu le journal, 900 000 seulement sur le million d'habitants du Kosovo enregistrés dans la province ont effectivement participé au recensement, et ils n'ont certainement pas tous été enregistrés correctement. D'après les experts, il y a eu des erreurs et des distorsions pour près de 350 000 habitants du Kosovo. Pour corriger ces erreurs, il est indispensable en fait de reprendre le processus d'enregistrement. Étant donné cette situation, nous pensons qu'il est essentiel que des experts indépendants procèdent à un examen impartial des résultats de l'enregistrement des électeurs.

Compte tenu de tous ces faits, les élections municipales que M. Kouchner veut à tout prix organiser en octobre ne peuvent pas, dans la situation actuelle, être démocratiques, libres et équitables. Elles risquent de renforcer la position des extrémistes albanais et des partisans d'un Kosovo monoethnique.

Je suis obligé une fois de plus d'attirer l'attention du Secrétariat sur le fait qu'il ignore les demandes que nous avons formulées à maintes reprises pour que l'on dispose d'informations précises. Je donnerai juste un exemple. À trois reprises, nous avons officiellement demandé que les membres du Conseil de sécurité puissent prendre connaissance du rapport des médecins légistes finlandais qui ont enquêté sur la tragédie qui s'est déroulée à Racak en mars 1999. Des informations issues de ce rapport ont été publiées dans la presse allemande au printemps dernier. À ce jour, nos demandes sont restées sans réponse. Le mur de silence auquel se heurtent nos demandes nous oblige à réfléchir sérieu-

sement aux éléments qui sous-tendent la crise du Kosovo.

Je comptais profiter de la présence dans cette salle du Secrétaire général pour lui demander personnellement de prendre les mesures nécessaires pour que les membres du Conseil puissent prendre connaissance de ce rapport, mais, malheureusement, il n'est plus avec nous. J'espère cependant que ses collègues lui transmettront notre requête – que nous présentons, pour la quatrième fois, dans cette salle.

Nous sommes convaincus qu'au lieu des accolades traditionnelles réservées aux dirigeants de la MINUK il est grand temps de parler sérieusement de la situation au Kosovo, et de la Mission elle-même ainsi que des moyens de régler la situation de crise actuelle. Ce débat doit se tenir d'urgence, avant que n'éclate une nouvelle vague de violence, dont la responsabilité incombera entièrement aux dirigeants des forces internationales. Cette responsabilité devra être partagée par les membres du Conseil de sécurité qui, en examinant les problèmes du Kosovo, ont estimé qu'il était possible de parler exclusivement des péchés de Belgrade et de passer totalement sous silence les violations flagrantes de la résolution 1244 (1999).

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je suis moi aussi très reconnaissant au Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé. Je lui rends hommage ainsi qu'à toute l'équipe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour le travail extraordinairement dévoué qu'elle a accompli au Kosovo dans les circonstances les plus difficiles. Il ne s'agit pas de l'accolade traditionnelle; ensemble – eux et nous – nous faisons des progrès dans cette province – des progrès nets, mais des progrès néanmoins.

À la dernière séance consacrée au Kosovo, ma délégation a commencé en se concentrant sur l'arrestation par la République fédérale de Yougoslavie de deux agents de police britanniques employés par la MINUK. Je voudrais brièvement faire au Conseil une mise au point sur leur situation. Plus de huit semaines après leur arrestation, ils sont toujours détenus et n'ont toujours pas été mis en accusation. Deux ressortissants canadiens et quatre ressortissants néerlandais ont été traités de la même façon. Bien que les conditions de ces personnes soient aujourd'hui meilleures que celles dans lesquelles elles se trouvaient précédemment et qui étaient tout à fait inacceptables, les autorités de la République fédérale de Yougoslavie ne respectent pas les accords consulaires. Nous leur demandons de libérer ces hommes immédiatement ou de les mettre en accusation. Comme ma délégation l'a dit la dernière fois, les deux agents de police britanniques contribuaient à la stabilité et à la paix au Kosovo dans le cadre du travail important que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) accomplit en application des résolutions de l'ONU. Il n'est dans l'intérêt de personne que ce travail soit interrompu.

Le Royaume-Uni est encouragé par les préparatifs soigneux qui sont en cours en vue des élections municipales d'octobre. Ces élections sont importantes car elles représentent une étape clef en vue de la restitutions de la gouvernance du Kosovo à son peuple. Nous notons que quelque 45 000 Serbes ont voté en toute sécurité au Kosovo, le 24 septembre, dans une autre série d'élections qui, selon l'Ambassadeur Holbrooke, pourraient changer la nature même de ce que nous faisons dans les Balkans.

Le Royaume-Uni remercie M. Kouchner et son équipe, ainsi que la Force des Nations Unies au Kosovo (KFOR), de l'excellent travail qu'ils ont accompli en observant les élections, le 24 septembre, et en rassurant les électeurs du Kosovo. Ceci a permis de réduire au minimum l'ampleur des mauvaises pratiques du Président Milosevic. Nous regrettons que, à ce qu'il semble, ces 45 000 Serbes et leurs compatriotes ne voteront pas lors des élections municipales du Kosovo le mois prochain. Mais qui sait? La démocratie et la non-violence ont peut-être vu le jour cette semaine en République fédérale de Yougoslavie. Si le Président Milosevic tire les bonnes conclusions de ce changement, les effets seront peut-être rapidement ressentis dans toutes les communautés du Kosovo.

Même si les Serbes sont actuellement réticents à participer aux élections du Kosovo, il est juste que la communauté serbe du Kosovo soit représentée dans la structure gouvernementale locale. Nous nous félicitons de l'accord conclu pour que M. Kouchner et la MINUK nomment des représentants aux conseils municipaux après les élections.

Le Secrétaire général expose clairement dans son rapport que la sécurité continue de poser un problème dans l'ensemble du Kosovo. Le Royaume-Uni s'est joint à d'autres pays, y compris ses partenaires de l'Union européenne, pour condamner les incidents ré-

cents de violence ethnique et politique commis en particulier par la communauté albanaise du Kosovo.

M. Kouchner et la KFOR ont continué de condamner la violence et de prendre les mesures en leur pouvoir pour y remédier. Fait non moins important, la plupart des dirigeants du Kosovo également se sont prononcés contre cette violence et ont appuyé les principes de la non-violence et d'un dialogue interethnique durant la réunion qui s'est tenue en juillet à Airlie House, en Virginie, et nous nous en félicitons. On ne laissera pas une minorité bruyante et qui recourt à la violence décider de l'avenir du Kosovo. Nous devons créer un cadre sécuritaire qui facilitera le retour des Serbes du Kosovo et d'autres groupes dans leur foyer.

L'Ambassadeur Lavrov vient de mentionner un incident qui a concerné l'Ambassadeur de Russie et qui a mis en cause des soldats britanniques de la KFOR à la frontière entre la Serbie et le Kosovo. Cet incident est regrettable, mais les soldats ne faisaient que leur devoir à un moment de recrudescence de la tension et n'entendaient pas manquer de respect à l'Ambassadeur de Russie. Ils étaient motivés uniquement par la nécessité d'assurer la sécurité et les événements récents de Gracanica ont montré la nécessité de faire preuve de vigilance dans ce domaine.

Le Royaume-Uni a pris note de l'appel du Secrétaire général à une augmentation du nombre de juges et de procureurs internationaux. Nous partageons le point de vue du Bangladesh selon lequel l'administration de la justice est une question clef pour le Kosovo. En fait, le Royaume-Uni a offert un grand nombre de juges et de procureurs et il est prêt à apporter davantage d'aide. Toutefois, jusqu'à présent, on nous a dit que les candidats britanniques ne sont pas requis. Ne devrions-nous pas nous attacher à augmenter le nombre de juges et de procureurs internationaux et à donner une priorité à cette question par rapport à d'autres domaines d'activité de la MINUK?

Quoi qu'il arrive en Serbie proprement dite dans les jours à venir, nous aurons besoin de la présence de la MINUK au Kosovo pendant quelque temps encore. Le Royaume-Uni continuera à appuyer pleinement les efforts de celle-ci sur le plan politique et dans la pratique.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir organisé cette séance officielle pour examiner la question du Kosovo en République fédérale de Yougoslavie.

Nous souhaitons également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kouchner, de son exposé détaillé. M. Kouchner, ainsi que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force au Kosovo (KFOR) ont fait beaucoup dans des conditions très difficiles. La délégation chinoise appuie leurs efforts en vue d'assurer la pleine mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité

La délégation chinoise estime que la situation au Kosovo ne s'est pas très sensiblement améliorée. La situation en matière de sécurité est loin de ce que l'on pourrait souhaiter. Les atrocités et les violences commises contre les Serbes et d'autres minorités continuent à susciter de graves inquiétudes. Nous appuyons le rôle positif joué par la MINUK et ses efforts pour promouvoir la tolérance et la réconciliation et pour prévenir les violences ethniques. Nous espérons que la MINUK et la KFOR continueront d'adopter des mesures concrètes afin de faire en sorte que tous les résidents du Kosovo puissent vivre sans avoir à craindre la violence, les actes d'intimidation et le harcèlement.

Nous nous félicitons du fait que les minorités du Kosovo commencent à rentrer dans leurs foyers, mais leur nombre et le rythme auquel se font ces retours sont loin d'être satisfaisants. Nous espérons que la MINUK continuera d'encourager le retour volontaire et sans danger des minorités du Kosovo.

Nous avons d'autre part noté que les préparatifs des élections municipales sont en cours. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons qu'être sceptiques quant à la possibilité que les élections se déroulent dans un climat de liberté et de paix. Nous sommes très inquiets de l'augmentation récente de la violence politique. Si cette violence à motivation politique, qui est le fait d'extrémistes et d'éléments durs, devait se poursuivre sans être réprimée, l'indépendance du Kosovo et la politique de nettoyage ethnique seront légitimées. Pour diverses raisons, les Serbes du Kosovo et la plupart des communautés turques du Kosovo n'ont pas participé au processus d'inscription à l'état civil. Si les élections se tiennent dans de telles circonstances, on ne peut s'attendre à ce que leurs résultats apparaissent comme justes et équitables et cela provoquera sans doute une hostilité encore plus grande sur le plan ethnique. Nous espérons que la MINUK adoptera des me-

sures concrètes pour restaurer l'ordre public et pour apaiser les craintes des minorités, afin que ces dernières se sentent encouragées à participer au processus électoral.

Enfin, nous tenons à souligner que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie doivent être respectées. La résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité prévoit expressément le statut du Kosovo. Aucun membre de ce conseil ne reconnaît ni n'appuie l'idée que le Kosovo puisse devenir un État indépendant. Toute ligne de conduite qui viserait à acheminer le Kosovo vers l'indépendance est dangereuse et illégale. Malheureusement, toutefois, c'est précisément ce que cherchent à faire certaines personnes et c'est absolument inacceptable. Nous espérons que la MINUK et le Représentant spécial lui-même se conformeront strictement aux dispositions de la résolution 1244 (1999).

Le Président : Je remercie le représentant de la Chine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Listre (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation vous remercie d'avoir convoqué cette réunion sur la situation au Kosovo, qui préoccupe tellement le Conseil de sécurité.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kouchner, de son exposé. Nous remercions également les membres de la Structure administrative intérimaire mixte de leur présence parmi nous.

Le rapport très détaillé que nous a présenté le Secrétaire général sur le travail accompli par l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) du 6 juin au 18 septembre montre clairement l'ampleur et la complexité du mandat que le Conseil de sécurité a donné à cette mission. Nous souhaitons une fois de plus dire clairement notre reconnaissance et notre appui à M. Kouchner, à la MINUK et à la KFOR pour les efforts courageux qu'ils déploient afin d'assurer la transition du Kosovo vers une autonomie authentique basée sur des institutions démocratiques.

Mon intervention portera essentiellement sur certaines des questions qui me semblent essentielles. En premier lieu, nous souhaitons dire clairement notre appui au processus électoral et aux élections prévues pour le 28 octobre. En ce qui concerne l'inscription sur les listes d'état civil associée à ces élections, il est sans nul doute important que la MINUK puisse effectuer ce travail dans les délais prévus. Il ne faut pas exagérer la gravité des erreurs matérielles qui se sont produites au cours de ce processus puisqu'il est possible d'en venir à bout. Néanmoins, il serait dommage qu'à cause de la peur qu'ils éprouvent ou des actes d'intimidation qu'ils ont subis, la majorité des Serbes du Kosovo ne soient pas inscrits. Malgré ces réserves, nous appuyons le processus électoral. Nous espérons qu'à l'avenir, lorsque des élections se dérouleront dans le cadre de ce processus, la minorité serbe se sentira suffisamment en sécurité pour participer et nous invitons ceux qui se sont inscrits à participer aux élections en grand nombre. En effet, c'est ainsi que commencera de s'affirmer la légitimité des autorités, dont nous espérons qu'elle s'inscrira dans un processus général de pacification et de solution négociée du statut définitif du Kosovo.

Nous appuyons également l'idée d'un pacte pour la société au Kosovo, mentionnée aux paragraphes 9 et suivants du rapport du Secrétaire général (S/2000/878). Selon ce rapport, le pacte prévoirait la création d'institutions permettant une véritable auto-administration. Cela aurait lieu pendant la période de transition. Comme cela a été dit, la Déclaration d'Airlie est de très bon augure. Il faut à présent que nous fassions respecter les engagements pris par les communautés serbe et albanaise de respecter le résultat des élections et les réalités ethniques. Nous devons également exprimer notre préoccupation à l'égard de la violence politique.

À cet égard nous nous adressons non seulement à la minorité serbe, mais également à la majorité albanaise. Le peuple et les dirigeants du Kosovo ne doivent pas faire fi de l'avertissement que le Secrétaire général donne au paragraphe 15 de son rapport, à savoir qu'une résurgence de la violence risque de compromettre l'appui de la communauté internationale et d'entraver le développement économique et social du Kosovo.

On ne peut soutenir les positions extrêmes de chacune des deux parties. L'Argentine appuie pleinement la MINUK et la KFOR dans leurs efforts visant à assurer que chacun agisse conformément à la loi et aux principes démocratiques. Nous croyons que le problème du statut définitif du Kosovo ne peut être réglé de manière isolée. Le dialogue avec les autorités légitimes de la République fédérale de Yougoslavie et le contexte régional sont à notre jugement des facteurs que l'on ne saurait laisser de côté.

Voilà pourquoi nous attachons une grande importance aux élections qui ont eu lieu le 24 septembre en République fédérale de Yougoslavie, et nous pensons qu'un gouvernement démocratique jouissant d'un appui populaire sans réserve est un interlocuteur valable pour débattre de la question du statut final du Kosovo. Dans ce contexte, nous souhaitons rappeler que la base d'un système démocratique est le respect de la volonté du peuple, exprimée aux urnes. Et nous tenons à ce que les résultats des élections soient pleinement respectés.

M. Hamer (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie, M. Kouchner de cet exposé franc qui donne à réfléchir. Je me félicite de l'évaluation franche des accomplissements de la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo, mais j'aimerais ajouter que les erreurs ne sont un problème que lorsqu'elles ne sont pas corrigées. Et en ce sens, nous avons pleine confiance en M. Kouchner et dans les hommes et les femmes de la MINUK.

Encore une fois, je suis totalement d'accord avec le Représentant spécial et je partage les inquiétudes qu'il exprime à propos de la situation en matière de sécurité et des violences interethniques qui se poursuivent. Je partage aussi ses préoccupations au sujet des personnes disparues et des personnes détenues en Serbie. Je partage l'évaluation de M. Kouchner à propos de l'importance des élections municipales qu'il organise au Kosovo. Et je suis d'accord avec lui quand il insiste sur l'importance d'organes mixtes multiethniques de délibération à l'échelon local.

Je ne vais donc pas lire les sections de ma déclaration qui portent sur ces questions. Au lieu de cela, je vais passer directement à deux points qui sont sur la tangente du problème du Kosovo et qui concernent plus directement la République fédérale de Yougoslavie.

Nous attendons tous le résultat définitif des élections en République fédérale de Yougoslavie. Les résultats qui ont été annoncés par la Commission électorale fédérale de Belgrade, hier soir, montrent une victoire claire de l'opposition. Nous ne pouvons qu'espérer que le Président Milosevic va respecter la volonté de la majorité. S'il le fait, et si la démocratie triomphe, les peuples de la Serbie, du Monténégro et certainement du Kosovo pourront être certains de connaître des jours meilleurs.

Mes autres remarques concernent le sort des quatre ressortissants néerlandais qui, comme l'a dit aujourd'hui l'Ambassadeur Greenstock, en plus des deux Canadiens, et des deux ressortissants du Royaume-Uni, sont encore détenus, plus de deux mois après leur arrestation dans des circonstances qui sont incompatibles avec les traités et les conventions auxquels la République fédérale de Yougoslavie est partie. La détention préalable des quatre néerlandais a été prolongée de deux mois, jusqu'au 17 novembre, et ils restent détenus en régime cellulaire. Leur accès aux services consulaires est minimal et, jusqu'à présent, les autorités yougoslaves ont refusé de permettre qu'il soient examinés par des médecins indépendants. Nous demandons aux autorités de la République fédérale de Yougoslavie de mettre un terme à cette mascarade de justice et d'accélérer les procédures juridiques afin que ces détenus puissent être rapidement libérés.

Enfin, pour revenir à la question du Kosovo, j'aimerais me faire l'écho de la suggestion intéressante de l'Ambassadeur Levitte, à savoir que la performance de la MINUK au Kosovo pourrait être un exemple de grande réussite pour l'Organisation des Nations Unies. Merci.

M. Heinbecker (Canada) : Je voudrais tout d'abord commencer avec un mot de remerciement à M. Kouchner pour son travail extraordinaire. Je voudrais exprimer la satisfaction du Gouvernement canadien pour tout ce qu'il a accompli dans les circonstances les plus difficiles.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

À présent, je me pencherai dans un moment sur la situation au Kosovo. Mais je voudrais aussi faire quelques observations sur la question des élections. Le peuple yougoslave s'est exprimé et il est à présent clair que sa voix sera respectée par M. Kostunica. La question est de savoir si le jugement du peuple yougoslave sera respecté par le régime de Belgrade.

Nous demandons au régime de Belgrade de reconnaître que la situation a changé. Le moment est venu de respecter les vues des Serbes ordinaires qui ont voté en si grand nombre. Le moment est venu de mettre fin aux jeux. Le Canada espère pouvoir accueillir la République fédérale de Yougoslavie, une fois de plus, au sein de la communauté des nations. Et nous espérons que les élections du 24 septembre aboutiront à un changement pacifique et démocratique en République fédérale de Yougoslavie.

Dès qu'un gouvernement déterminé à mettre en oeuvre des réformes et à assurer la réconciliation sera fermement établi, le Canada se joindra à la communauté internationale pour lever les sanctions et mettre un terme à l'isolement de la Yougoslavie.

Sur une question connexe, je voudrais une fois de plus remercier M. Kouchner et le féliciter des efforts qu'il a accomplis. Je tiens également à féliciter la MINUK, qui a fait un excellent travail en veillant à ce que, en ce qui concerne le Kosovo au moins, il ne puisse pas y avoir de fraudes massives.

J'ai écouté attentivement l'exposé de M. Kouchner. Je l'ai entendu dire que nous sommes dans une situation de conflit limité, mais encore dans une situation d'après conflit. En un an, nous avons fait beaucoup de progrès. Un million de réfugiés sont rentrés chez eux. Les écoles ont rouvert leurs portes. Une vie normale a repris pour beaucoup de personnes. Nous avons fait beaucoup de progrès, mais nous ne sommes pas encore sur la dernière ligne droite. Ce qui nous indigne en particulier c'est qu'une minorité, quelle qu'elle soit, et surtout les Serbes, soit victime d'actes de violence. Cela est inadmissible. Et nous sommes reconnaissants à la MINUK et à la KFOR des efforts qu'ils déploient pour mettre un terme à ces actes de violence et pour les prévenir.

Je voudrais à présent dire quelques mots au sujet des élections au Kosovo. Nous sommes également indignés par la recrudescence de la criminalité interalbanaise et l'effet qu'elle pourrait avoir sur les élections municipales prochaines.

Là encore, nous sommes reconnaissants à M. Kouchner pour les efforts qu'il a déployés en vue de prévenir les actes de violence et d'intimidation et pour empêcher qu'ils influencent les élections.

À cet égard, nous nous félicitons tout particulièrement de la promulgation récente d'un code de conduite pour la presse par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Des médias indépendants, responsables et autoréglementés sont vraiment nécessaires au Kosovo. Nous espérons que ce code contribuera à créer une culture démocratique politique à l'approche des élections et après celles-ci.

Nous avons noté avec satisfaction ce qui a été dit au sujet des personnes disparues et détenues. Nous souscrivons à l'argument de M. Kouchner selon lequel la pression exercée par la communauté internationale sera cruciale pour le règlement de ce problème.

Je ne puis qu'appuyer ce qui a été dit par l'Ambassadeur du Royaume-Uni et par la délégation néerlandaise en ce qui concerne la détention des citoyens britanniques, néerlandais et canadiens. Ces personnes – tout au moins les Canadiens – sont détenues, je crois, depuis deux mois et n'ont pas été inculpées. Elles sont aussi innocentes aujourd'hui que le jour de leur arrestation. En fait, il est tout à fait clair au régime de Belgrade qu'elles sont innocentes. Ce régime n'a donc plus qu'à les remettre en liberté.

En bref, nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion d'entendre M. Kouchner. Nous sommes très impressionnés par le travail qu'il a accompli. Je me bornerai à dire à présent que nous devons tous faire preuve de persévérance pour assurer que ce processus s'achève de manière démocratique. Les élections de Belgrade sont un grand pas en avant dans cette direction.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter pour avoir convoqué cette importante réunion. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général pour son rapport sur l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) qui nous renseigne sur l'activité de cette mission. Nos remerciements s'adressent surtout à M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo pour son exposé fort pertinent et édifiant sur la situation au Kosovo.

Le Kosovo traverse une étape cruciale de son histoire. Depuis quelque temps, cette région connaît des événements importants sur les plans interne et externe qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions directes sur l'évolution de la situation au Kosovo, et appellent l'appui et le soutien effectifs de la communauté internationale dans son ensemble. À cet égard, je voudrais saluer les initiatives tendant à rapprocher les communautés au Kosovo et à encourager le dialogue politique entre les différentes parties.

L'initiative de réunir la Conférence d'Airlie en Virginie, à l'issue de laquelle une importante déclaration a été unanimement adoptée, porte en elle l'espoir de voir un jour tant de haine et de violence se dissiper. Elle a fixé les bases d'une société démocratique, multiethnique et pacifique au Kosovo sur la base d'élections libres et transparentes et a affirmé le droit au retour de tous les réfugiés. Par ailleurs, nous consi-

dérons que le « pacte » proposé par le Représentant spécial du Secrétaire général est de nature à contribuer, s'il est accepté, à protéger les droits des diverses communautés ethniques et par là même baliser la voie de l'auto-administration, notamment par la désignation des responsabilités et des pouvoirs des municipalités et la représentation équitable des communautés minoritaires au sein de leurs structures.

Toutes ces initiatives ne sauront remplacer la participation active des parties au conflit. En effet, nous estimons qu'une responsabilité historique incombe aux dirigeants politiques de toutes les communautés au Kosovo. Il leur appartient de faire promouvoir la tolérance et de faire entendre la voix de la raison.

Je voudrais à cette occasion relever la sage décision du Conseil national des Serbes de Gracanica (CNS) de participer aux travaux de la Structure administrative intérimaire mixte afin de jouer un rôle constructif dans la mise en œuvre de plusieurs accords. Il est à relever également avec intérêt la participation du Conseil national serbe de Mitrovica aux travaux du comité mixte pour les rapatriés.

L'achèvement dans les délais prévus de la première phase d'enregistrement des faits d'état civil ainsi que l'adoption de règlements organisant les élections municipales sont un motif de satisfaction pour ma délégation. Nous ne manquerons pas à cette occasion d'encourager toutes les communautés au Kosovo à prendre part à ces élections qui jetteront la base d'une société multiethnique, seule garante d'une réconciliation durable au Kosovo. Nous insistons également sur l'application rigoureuse du code de conduite concernant les élections afin d'éviter toute forme de violence ou d'intimidation tendant à réduire la participation à l'opération électorale. Il nous semble donc important que ces élections ne servent pas de prétexte pour certaines factions pour exacerber les clivages ethniques et favoriser l'exclusion. Je voudrais, à cet égard, rendre hommage à la Force de sécurité internationale au Kosovo (KFOR) pour la préparation d'un plan d'action visant à endiguer toute violence au cours de l'opération électorale.

Comme nous l'avons souligné dans nos précédentes interventions, nous estimons qu'une justice efficace, impartiale et indépendante est de nature à renforcer la conviction de tous les habitants du Kosovo dans l'avenir commun de toutes les communautés. Le déploiement des juges et procureurs internationaux auprès des tribunaux de district est une mesure qui vient renforcer la confiance des minorités dans le système judiciaire. C'est également une manière de lutter contre l'impunité qui a sévi dans le passé et qui a donné libre cours aux exactions les plus intolérables.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous pensons qu'il faudrait encourager les initiatives prises dans le cadre de la police civile, à laquelle mon pays est fier de participer, notamment celle de mettre en place une équipe spéciale chargée d'élaborer des mesures de lutte contre la violence ethnique particulièrement à l'égard des minorités.

Pour terminer, je voudrais dire que le rétablissement de la paix au Kosovo est une tâche complexe mais non impossible. Les progrès accomplis depuis l'arrivée de la MINUK au Kosovo sont importants. Le succès de l'opération électorale est une étape cruciale sur la voie de la réconciliation et de la coexistence pacifique pour tous les habitants du Kosovo. Je tiens à rendre tout spécialement hommage à M. Bernard Kouchner pour ses efforts inlassables en faveur de la paix, à son équipe et à tout le personnel de la MINUK pour son dévouement.

Le Président : Je remercie le représentant de la Tunisie des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous est reconnaissante, Monsieur, d'avoir organisé cette réunion. Elle donne au Conseil une autre occasion d'évaluer les progrès réalisés dans l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour son rapport détaillé. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau M. Kouchner au Conseil. Nous lui sommes reconnaissants pour son exposé complet et très utile. Nous sommes impressionnés par le grand dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses lourdes tâches. Nous ne cessons d'être impressionnés par son enthousiasme qui n'a pas faibli et que nous constatons chaque fois qu'il s'adresse au Conseil, comme il vient de le faire cet après-midi. Nous apprécions son ouverture et sa franchise lorsqu'il examine les questions et les problèmes auxquels la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et lui-même ont dû

faire face jusqu'ici. Il ne cache pas les difficultés. Il admet ouvertement que des erreurs ont été commises, mais, après l'avoir fait, il a pris des mesures correctrices. Nous nous félicitons de cette franchise et de cette transparence qui augurent fort bien de la suite de la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999).

Lors de précédentes réunions du Conseil sur le Kosovo, ma délégation a déjà indiqué son point de vue sur certaines des questions que M. Kouchner a soulevées dans son exposé et sur celles qui sont abordées dans le rapport du Secrétaire général. Néanmoins, nous tenons à saisir cette occasion pour réaffirmer une fois de plus le ferme soutien de la Malaisie à la direction donnée par M. Kouchner à la MINUK et à ses efforts pour appliquer la résolution 1244 (1999) au Kosovo.

À l'évidence, la MINUK a beaucoup progressé dans la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999). Nous nous félicitons de ce qui a été accompli jusqu'à présent et nous notons avec satisfaction que la Mission a consolidé ses réalisations et poursuivi et multiplié ses efforts pour fonder solidement la paix, la démocratie et l'autonomie au Kosovo, ainsi que le développement et la reconstruction à long terme.

Nous pouvons voir maintenant que les différents organes et institutions mis en place au Kosovo – la Structure administrative intérimaire mixte, le Conseil administratif intérimaire et le Conseil transitoire du Kosovo – fonctionnent assez bien. La représentation des minorités ethniques kosovars dans ces organes administratifs et consultatifs est peu à peu renforcée et des efforts ont été consentis pour renforcer le Corps de protection du Kosovo et le Service de police du Kosovo. Nous notons par ailleurs qu'un certain nombre de règlements administratifs importants ont été promulguée et sont devenus lois.

La MINUK est donc en bonne voie de réussir à faire appliquer intégralement la résolution 1244 (1999). Nous trouvons très encourageant ce que M. Kouchner nous a dit et nous l'encourageons, à notre tour, ainsi que la MINUK, à poursuivre dans ce sens. Naturellement, la réussite de ce processus dépendra de deux facteurs déterminants, à savoir : un soutien ferme et non démenti de la communauté internationale et l'appui, l'engagement et la pleine coopération de tous les dirigeants et de toute la population du Kosovo.

Dans le cadre de notre examen de la question aujourd'hui, ma délégation tient à souligner les cinq points suivants.

Premièrement, nous appuyons totalement la décision et les mesures prises par M. Kouchner pour la tenue des élections de la République fédérale de Yougoslavie au Kosovo, dimanche dernier 24 septembre. Vu le mandat de la MINUK et la complexité de la situation sur le terrain, cette décision et ces mesures étaient entièrement appropriées. Nous sommes soulagés de voir que l'événement s'est déroulé sans incidents majeurs. Nous espérons que le résultat de ces élections aura des retombées positives sur la situation globale au Kosovo.

Deuxièmement, nous nous félicitons du succès de l'enregistrement des faits à d'état civil. Il s'agit à n'en pas douter de l'un des grands succès de la MINUK, et selon l'expression du Secrétaire général d'une

> « étape essentielle sur la voie de l'autonomie suivie par la province » (*S/2000/878, par. 114*).

L'accent est mis dorénavant sur les préparatifs et sur la tenue des élections municipales du 28 octobre prochain. Nous attendons avec intérêt ces élections, mais leur succès ne sera garanti que moyennant le soutien actif de la communauté internationale, ainsi qu'avec l'appui et la coopération de toutes les forces politiques du Kosovo, et, enfin, la pleine participation de tous les électeurs. Nous avons exhorté à maintes reprises toutes les communautés à participer au processus d'enregistrement et aux élections municipales à venir. Nous voulons croire que les efforts de M. Kouchner et de la MINUK à cet égard porteront leurs fruits.

Troisièmement, la situation toujours très précaire au Kosovo en matière de sécurité est totalement inacceptable. La reprise des actes de violence à motivation ethnique et la recrudescence apparente des actes de violence politique et des actes de harcèlement jettent une ombre sur les progrès importants enregistrés dans l'application de la résolution 1244 (1999). D'autre part, il existe aussi des éléments irresponsables dont la seule ambition est de saboter le processus, ce qui ne saurait être toléré. Nous appuyons, par conséquent, les efforts constants de la MINUK et de la Force internationale de sécurité (KFOR) pour s'attaquer efficacement au problème de sécurité, y compris les récentes mesures visant à améliorer la sécurité globale et la protection apportée aux membres des partis politiques. Tandis que les deux missions oeuvrent à renforcer leur capacité de traiter efficacement le problème de la sécurité, leur réussite dépendra en dernière analyse de la fermeté de l'engagement, de la volonté politique et de la coopération totale de tous les dirigeants des différentes com-

munautés ethniques du Kosovo. Par conséquent, nous demandons instamment à tous les Kosovars – aux dirigeants et à la population, à tous les niveaux – de jouer leur rôle dans la lutte contre l'extrémisme et dans la promotion de l'harmonie interethnies.

Dans le cadre des efforts de la MINUK pour endiguer la criminalité, nous avons été impressionnés par les succès qu'elle a enregistrés jusqu'à présent, lesquels, comme nous l'a présenté aujourd'hui M. Kouchner de manière détaillée, ont permis de passer d'une moyenne de 300 délits importants par semaine en juin à moins de 20 en septembre. Cela est très impressionnant.

Quatrièmement, Mitrovica reste indubitablement un point potentiellement explosif au Kosovo. Nous appuyons totalement les efforts déployés par la MINUK et la KFOR pour renforcer la sécurité dans ce secteur. Il est impératif que la MINUK affirme son autorité dans toute la région nord du Kosovo comme elle l'a fait sur le reste du territoire.

Enfin, les questions apparentées des personnes disparues et des Albanais du Kosovo qui continuent d'être détenus dans des prisons de Serbie demeurent un sujet de préoccupation qui exige une solution rapide. Nous nous félicitons tout particulièrement de la nomination de l'Ambassadeur Henrik Amneus au poste d'Envoyé spécial chargé de cette question. Nous espérons sincèrement que sa nomination contribuera grandement à un règlement global de cet important problème humanitaire et en matière de droits de l'homme, qui devrait avoir des retombées positives sur le processus de réconciliation globale au Kosovo. Nous convenons toutefois avec M. Kouchner qu'il est nécessaire que la communauté internationale et le Conseil fassent pression sur le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie pour qu'il modifie sa position intransigeante sur ce point. Sans ces pressions, les efforts de l'Envoyé spécial seront mis en échec par Belgrade et les personnes disparues ne seront pas retrouvées. Cela est totalement inacceptable, surtout si l'on considère ce que M. Kouchner vient de nous dire sur les tortures subies par les détenus. Il s'agit de comportements indignes des autorités pénitentiaires de la République fédérale de Yougoslavie, dont elles doivent être tenues responsables.

Le Président : Je remercie le représentant de la Malaisie des aimables paroles qu'il m'a adressées. Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Yel'chenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier à la fois M. Kouchner de son exposé et le Secrétaire général de la présentation de son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Nous avons constaté beaucoup d'événements positifs au Kosovo suite aux efforts déployés par la MINUK dans tous ses domaines de responsabilité, en particulier l'aboutissement du processus d'inscription à l'état civil, la promulgation de plusieurs réglementations, en particulier sur l'autonomie des municipalités et les élections municipales, l'adoption de la Déclaration d'Airlie et bien d'autres.

À notre avis, les réels succès de la Mission des Nations Unies au cours des trois derniers mois sont essentiellement la participation constante des Serbes kosovars modérés aux structures intérimaires mixtes, la représentation enfin complète des Turcs du Kosovo au Conseil transitoire du Kosovo, la nomination de plus de 400 juges et procureurs supplémentaires sur une base pluriethnique, ainsi que la nomination de nouveaux juges et procureurs internationaux aux tribunaux de district kosovars.

Par ailleurs, la précarité de la situation en matière de sécurité dans la province, notamment en ce qui concerne la protection des communautés minoritaires et la défense des droits de l'homme, continue d'être source de vives préoccupations. Les actes de violence d'origine ethnique ne diminuent pas. Puisque l'une des principales responsabilités de la présence civile et militaire internationale au Kosovo est d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre public, c'est également à l'aune de ces critères que sera jugé le succès global des activités de la MINUK et de la KFOR. On peut donc dire que l'action de la MINUK et de la KFOR n'est pas totalement satisfaisante et doit s'intensifier. Le tableau qu'on a fait circuler est très intéressant, mais pas tout à fait convaincant. Son titre, « Délits graves signalés au Kosovo », a un défaut : qu'en est-il, en effet, des délits non recensés et qui est chargé de déterminer la différence entre délits graves et délits mineurs?

Nous appuyons toutefois les initiatives de la MINUK et de la KFOR, en particulier la décision prise par la police de la MINUK de mettre sur pied une équipe spéciale de la sécurité, chargée d'élaborer des mesures de lutte contre la violence ethnique. Nous espérons, à ce sujet, que la présence d'une unité de police spéciale de l'Ukraine, dont le déploiement vient de

s'achever au Kosovo la semaine dernière, s'avérera utile. Il faut également se féliciter de la saisie récente, à Gracanica, d'armes et d'explosifs illégaux par la KFOR et la police de la MINUK. Vu la montée des actes de violence politiques au Kosovo dans le contexte de la proximité des prochaines élections municipales, les mesures prises par la MINUK pour mettre en place un groupe de coordination de l'information et un groupe opérationnel chargé d'appliquer une stratégie en matière de sécurité pour faire face à la violence politique sont particulièrement opportunes.

Nous jugeons positive la décision du Haut Commissaire aux droits de l'homme de nommer M. Amneus, Ambassadeur de Suède, au poste d'Envoyé spécial chargé des personnes privées de liberté dans le cadre de la crise kosovar en République fédérale de Yougoslavie. Selon le rapport du Secrétaire général, le mandat de l'Envoyé spécial s'étendra à toutes les personnes privées de liberté, y compris les prisonniers, les détenus et les disparus, quelle que soit leur origine ethnique. À notre avis, ce mandat illustre une approche objective et équilibrée de cette question particulièrement délicate.

La phase initiale de l'inscription à l'état civil s'est achevée avec succès, de l'avis général, voici plus d'un mois, malgré l'absence de participation des communautés serbe et turque. En août, on a annoncé l'enregistrement de plus d'un million de demandes de résidents kosovars, et la liste des 5 500 candidats aux élections municipales a été publiée. Un grand nombre de ces demandes sont actuellement à l'étude, et ce processus doit être achevé d'ici à la fin de septembre. Nous saluons le travail de préparation accompli par la MINUK en vue des élections municipales qui doivent avoir lieu en octobre. En même temps, il y a des renseignements – y compris celui mentionné par l'Ambassadeur Lavrov – qui indiquent que le processus d'inscription à l'état civil ne se serait pas très bien déroulé. Nous craignons qu'il soit difficile de rectifier la situation avant les élections du 28 octobre. Nous invitons M. Kouchner à faire des commentaires sur cette question.

En ce qui concerne la fonderie de plomb de Zvecan, comme nous l'avons dit en août, l'intention de la MINUK d'entreprendre le nettoyage de l'installation et du secteur environnant est plus que louable. Toutefois, des doutes subsistent quant à savoir s'il était nécessaire ou non de prendre le contrôle du complexe en recourant à la force. Il importe également que tous les anciens travailleurs de Trepca – qui continuent d'organiser des manifestations – ne soient pas privés de la chance de réintégrer leur emploi dès que le complexe aura été rouvert.

Le rapport du Secrétaire général nous a appris que M. Kouchner avait présenté sa conception initiale d'un pacte pour la société du Kosovo, qui comprendrait l'élaboration d'un cadre juridique permettant d'assurer la protection des communautés et une autonomie substantielle pendant la période d'administration provisoire. Étant donné que cette conception n'a pas été présentée au Conseil de sécurité, nous demandons à M. Kouchner de le faire dès qu'elle aura été parachevée. À notre avis, en élaborant un tel pacte, il faudrait éviter le risque d'y porter un jugement prématuré sur la question du statut définitif du Kosovo, car ce document touchera l'aspect juridique de l'autonomie substantielle du Kosovo. Par conséquent, nous demandons instamment à M. Kouchner d'être vigilant à l'égard du contenu du pacte, et de s'assurer qu'il ne soit pas perçu comme un document se substituant aux résultats futurs d'éventuelles négociations sur le statut définitif du Kosovo.

Je ne saurais manquer d'aborder, dans mes observations, l'événement le plus important survenu récemment en République fédérale de Yougoslavie, c'est-à-dire les élections présidentielles, fédérales et municipales qui ont eu lieu il y a trois jours. Nous sommes convaincus que, quels que soient les résultats des élections en République fédérale de Yougoslavie, la MINUK et la KFOR doivent poursuivre leurs efforts pour s'acquitter des principales responsabilités qui leur sont confiées en vertu de la résolution 1244 (1999). Ces responsabilités consistent à promouvoir l'autonomie substantielle et l'auto-administration du Kosovo au sein de la République fédérale de Yougoslavie tout en respectant pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays.

Pour terminer, je souhaite à M. Kouchner et à tout le personnel de la MINUK et de la KFOR de s'acquitter avec succès de leurs mandats.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres membres du Conseil pour souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner. Nous le remercions de son exposé franc et informatif sur l'évolution de la situation au Kosovo. Nous remercions également

le Secrétaire général de son rapport complet sur la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999).

Ma délégation reconnaît qu'en dépit des nombreuses tâches auxquelles la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) doit faire face, il y a eu des progrès au cours des 15 derniers mois dans beaucoup de secteurs, notamment en ce qui concerne la reconstruction, la santé, l'éducation, l'administration locale, les services publics, l'agriculture et la primauté du droit. En outre, le rapport précise que les bases macroéconomiques sont largement en place au Kosovo.

L'effort concerté déployé par la MINUK pour renforcer la capacité locale partout au Kosovo est crucial sur le plan de la viabilité à long terme. Par exemple, le projet commun à la MINUK et au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue d'une assistance préparatoire met l'accent sur le développement des capacités de gestion et de planification dans de nombreuses municipalités.

Nous notons avec satisfaction le progrès accompli dans le cadre du processus d'inscription à l'état civil. En dépit des problèmes rencontrés, nous espérons sincèrement que toutes les minorités ethniques finiront par se sentir suffisamment en confiance pour prendre part à ce processus. Nous notons également les progrès accomplis dans la préparation des élections municipales qui auront lieu prochainement, y compris l'adoption de règlements et de règles électorales centrales régissant, notamment, des éléments clefs comme le processus électoral et les procédures visant à prévenir toute fraude. Ma délégation estime que la participation de la minorité est, à long terme, cruciale pour la création d'une société multiethnique, ce qui ne sera pas possible sans une réconciliation entre les communautés.

Compte tenu de cette toile de fond, je dois indiquer que ma délégation est préoccupée par la situation en matière de sécurité, par le sort des détenus et des personnes disparues, et par les violations des droits de l'homme. Les informations faisant état d'incidents de violence politique sont troublantes, car ces incidents pourraient avoir un effet déstabilisateur et anéantir les progrès déjà réalisés. Le Kosovo a beaucoup progressé au cours des 15 derniers mois, et il ne peut risquer de compromettre l'appui qu'il reçoit ni de paralyser son développement économique et social potentiel.

Nous notons que les communautés minoritaires continuent de faire l'objet de menaces, d'intimidations et d'attaques violentes. Ces incidents pourraient saboter les tentatives faites pour favoriser la tolérance et la coexistence. Par conséquent, nous saluons les initiatives prises par M. Kouchner pour améliorer la situation des communautés minoritaires, et ses contacts directs avec les populations minoritaires qui ne sont pas serbes. Nous nous associons à l'appel qu'il a lancé aux dirigeants kosovars pour qu'ils condamnent les actes de violence, qu'ils s'engagent à reconnaître les résultats des élections municipales, et qu'ils encouragent la tolérance et un engagement entre les diverses communautés ethniques.

Ma délégation prend très au sérieux les informations indiquant que la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) découvre de temps en temps des caches contenant de grandes quantités d'armes. Nous saluons la vigilance de la MINUK et de la KFOR, mais nous ne sommes pas rassurés par toutes les armes qui sont manifestement toujours en circulation.

Ma délégation considère la question des détenus et des personnes disparues comme l'un des principaux obstacles à la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la tolérance, puisqu'elle demeure une source importante de tension dans les relations interethniques. Par conséquent, nous nous félicitons que le Haut Commissaire aux droits de l'homme ait nommé l'Ambassadeur Henrik Amneus son Envoyé spécial chargé des personnes privées de liberté. Je note que son mandat s'étend aux détenus et aux personnes disparues dans le cadre de la crise kosovar, quelle que soit leur origine ethnique. Nous considérons cette nomination comme un fait nouveau positif, et nous espérons qu'il contribuera à résoudre ce problème, qui touche toutes les communautés du Kosovo. Les familles des personnes disparues et des détenus ont le droit de connaître le sort qui a été réservé aux leurs.

Même s'il y a eu une réduction spectaculaire de la criminalité et une amélioration importante en ce qui concerne la primauté du droit – surtout en ce qui a trait à la formation des juges et des policiers, et à la désignation d'un ombudsman – nous notons que le système judiciaire a subi les conséquences des incohérences relatives à la nature du droit applicable et d'un manque de compréhension des lois internationales pertinentes en matière de droits de l'homme. Nous saluons les pays qui ont fourni une assistance dans la mise en place de l'appareil judiciaire.

Par ailleurs, nous notons que la police de la MINUK a confirmé que le trafic d'êtres humains, surtout des femmes, est un problème qui devient de plus en plus grave au Kosovo. Nous espérons que le projet de règlement sur ce genre de trafic entrera en vigueur sans délai. Ceux et celles qui en ont été victimes ne doivent pas seulement recevoir une aide physique, mais aussi une aide psychologique pour surmonter leur épreuve passée.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer l'appui de la Jamaïque à la MINUK. Nous saluons les hommes et les femmes qui travaillent pour la MINUK, sous la direction dynamique et inlassable de M. Kouchner, au moment où ils cherchent à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, en dépit des difficultés et des contraintes auxquelles ils sont confrontés.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président d'avoir convoqué cette importante réunion. Permettez-moi également de remercier le Secrétaire général de son rapport, ainsi que le Représentant spécial, M. Kouchner, de son exposé complet sur la situation au Kosovo, en République fédérale de Yougoslavie.

Ma délégation se félicite des progrès réalisés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), notamment l'achèvement dans les délais prévus de la première phase du processus : enregistrement des faits d'état civil, mise en place de l'appareil judiciaire et instauration de l'état de droit, réorganisation de la sécurité et de la gestion du système pénal, ainsi que le dialogue politique permanent entre la MINUK et la population locale par le biais des conseils municipaux dans les villages et municipalités de toute la province.

Bien que les actes d'intimidation et de violence à l'encontre des minorités ethniques soient en recrudescence, nous sommes réconfortés que le Conseil national des Serbes de Gracanica ait accepté à nouveau de participer au Conseil transitoire du Kosovo et à la Structure administrative intérimaire mixte (JIAS). De même, nous apprécions le fait que la minorité turque du Kosovo soit représentée dans le Conseil transitoire du Kosovo. Dans ce contexte, nous appuyons le Représentant spécial et l'encourageons à promouvoir les valeurs et la culture des institutions démocratiques auprès de la population kosovar, pour l'encourager à vivre et travailler ensemble, en harmonie.

En ce qui concerne la sécurité, ma délégation est préoccupée par l'émergence des violences politiques, en particulier des violences dirigées contre les personnels de la MINUK et de la KFOR, ainsi que des violences contre les minorités ethniques dans la province. Là encore, nous sommes encouragés par la série d'initiatives prises par le Représentant spécial pour y faire face. Au nombre de ces mesures figurent la mise en place d'une force de police spéciale et, en coopération avec la KFOR, la définition de dispositions spécifiques pour améliorer la sécurité physique des membres des minorités ethniques.

Enfin, nous félicitons le Représentant spécial, M. Kouchner, et le personnel de la MINUK pour leur dévouement et leur bon travail au Kosovo au nom de la communauté internationale. Ayant dit cela, je réitère le souhait de ma délégation de voir l'application intégrale de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, ainsi que le respect par tous de l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie.

Le Président : Je remercie le représentant de la Namibie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'adressées.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mali.

Étant donné que la plupart des préoccupations de ma délégation ont été exprimées par d'autres orateurs, je me limiterai à trois brèves remarques.

Je voudrais tout d'abord associer la délégation du Mali à l'hommage rendu à M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général, et à toutes les équipes qui l'entourent sur place. Sa présentation d'aujourd'hui nous a permis de prendre la juste mesure des importants progrès réalisés dans le domaine de l'administration civile au Kosovo. Mais, il apparaît, dans le même temps, que ces progrès sont entravés par la poursuite des actes de violence ethnique. Nous considérons que les acquis obtenus ne peuvent être maintenus dans un climat de violence et de peur. C'est pourquoi nous estimons qu'il importe de continuer d'accorder une importance égale à la promotion de la réconciliation et à la tolérance.

Évoquant en deuxième lieu la question des élections, je voudrais dire que nous appuyons pleinement le processus électoral, notamment les élections locales du 28 octobre prochain, qui constituent une contribution

importante à l'édification d'une société multiethnique. Afin de permettre à la population du Kosovo de s'investir dans ce processus, il nous paraît important et nécessaire de veiller à la participation de tous les groupes ethniques à ce processus.

Troisièmement, je voudrais dire que nous partageons les vues exprimées par la Malaisie et la Jamaïque notamment, s'agissant des questions relatives à l'enregistrement des faits d'état civil, aux personnes disparues et détenues.

Enfin, je voudrais réitérer à M. Kouchner l'appui de ma délégation pour les nombreuses initiatives qu'il a prises dans le cadre de la pleine mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil. Je donne la parole à M. Kouchner pour lui permettre de répondre aux observations formulées et aux questions posées.

M. Kouchner : Je vous remercie de vos appréciations et de vos critiques. Bien sûr les appréciations positives me semblent l'emporter. Mais je suis sans doute le plus mal placé pour en juger. Je sais gré aux Ambassadeurs de la Fédération de Russie et de la Chine de nous apporter, par leurs critiques, des occasions d'améliorer notre travail. J'ai trop de respect pour ces pays et pour la personnalité des Ambassadeurs pour ne pas en tenir largement compte, et je leur répondrai très rapidement.

Il n'empêche qu'il y a 15 mois vous n'auriez pas parlé ainsi. Je crois, très humblement, avoir fait de mon mieux. Je pense que, pour ceux qui se sont rendus dans cette région, le Kosovo, au moins à deux reprises, je crois que ceux-là pourront témoigner que la situation a été radicalement changée : pratiquement changée, techniquement changée, matériellement changée. Je dirais presque vulgairement changée. Pour le changement des âmes et des comportements, il faudra attendre un peu plus longtemps. Même le Conseil de sécurité n'y peut rien. Les comportements humains connaissent un temps de latence qui n'est celui ni des médias, ni de la politique, un temps de réaction qui n'a rien à voir avec les exigences et les impatiences que je partage avec vous. C'est comme ça.

Treize siècles – TREIZE siècles – de confrontations de ces groupes ethniques comme on dit, de ces peuples, je ne sais pas comment dire, de ces communautés en tous cas, treize siècles pour ne pas vivre ensemble. Treize siècles pour ne pas se parler. Treize siècles pour ne pas se voir. Et vous voulez qu'en un an et demi, la violence ait cessé. Allons, allons!

Je comprends les impatiences politiques. Je crois aussi qu'il faut savoir raison garder. Et la raison revient petit à petit au Kosovo. Ne croyez pas que je sois, que nous soyons indifférents aux violences. Nous consacrons, avec la merveilleuse équipe que j'ai l'honneur d'animer, toute notre énergie à essayer, à tenter de gommer les violences, de les réduire. Regardez le niveau des violences ailleurs dans le monde, et on n'a pas besoin de guerres pour ça : vous verrez. Regardez simplement cette courbe des violences. Vous verrez qu'il n'y a pas qu'au Kosovo que la violence existe. Nous passons notre temps à tenter, avec une police qui comporte 49 nations – 49 –, nous passons notre temps à essayer d'innover et de rendre plus efficace l'intervention de la communauté internationale. Nous avons heureusement – et je me souviens qu'à côté de moi, le général Klaus Reinhardt était venu vous l'affirmer, il y a quelques mois – nous avons heureusement la possibilité de demander aux soldats de la KFOR d'intervenir pour que ces violences puissent être modérées.

Mais ce n'est pas le métier des soldats que de s'improviser officiers de police. Ce n'est pas leur métier. Ils le font très bien, avec beaucoup de bonne volonté. Mais ce n'est pas leur métier. Un jour il faudra, comme le rapport Brahimi nous pousse à le faire, considérer que les missions de maintien de la paix et les missions d'imposition de la paix – car il ne s'agit pas de maintenir une paix qui n'a pas véritablement connu de bases suffisantes au Kosovo, mais de créer les conditions de la paix – impliquent de former des policiers internationaux, et de faire en sorte qu'entraînés ensemble, ils puissent être plus efficaces. Peut être aussi que dans certains pays, on ne les pénalise pas d'être partis.

Lorsque j'entends vos impatiences, je les partage. Elles sont les miennes. Je le dis tous les jours, nous le disons tous les jours. Je voudrais d'abord, en répondant à chacun d'entre vous et à tous en réalité, à travers les hommages qui me sont rendus, rendre hommage à l'équipe que j'anime. Bien entendu tout seul, je ne serais rien, et tout seul je ne suis rien. J'ai été nommé par le Secrétaire général à la tête de cette mission. C'était un grand honneur. Rien ne serait fait sans le dévouement, l'acharnement, l'obstination, le travail de tous les représentants, de toutes les institutions de l'OSCE,

et de l'Union européenne, mais particulièrement des agents de l'Organisation des Nations Unies. C'est une équipe brillante, dévouée, inventive. Encore une fois, et je crois que les gens qui ont visité peuvent en témoigner, ils sont dévoués jour et nuit à cette cause de l'application de la résolution 1244 (1999) et de la paix dans cette région du monde. Je suis très fier d'être à sa tête et je crois que c'est une équipe véritablement exceptionnelle.

M. Holbrooke, le représentant des États Unis, a dit des choses très justes sur ce temps historique que nous vivons. Je ne veux pas ici prendre position sur ce qui se passe à Belgrade, mais je crois que les membres du Conseil me pardonneront de dire que c'est une occasion unique pour nos amis serbes, et pour le peuple serbe, de saisir cette démocratie au vol, et ils ont témoigné de leur volonté de le faire. Nous devons les aider à ne pas laisser passer cette occasion. Je suis sûr que la majorité des Serbes, ceux que je côtoie au Kosovo et ceux que je connais, venus de Belgrade et d'ailleurs, attendent cette occasion avec beaucoup d'espoir. Ne les décevons pas. C'est l'occasion pour que le peuple serbe retrouve sa vocation historique et, dans cette région particulière, s'avance vers le progrès, la justice et la démocratie. Nos amis serbes nous attendent. Je fais très grand cas des paroles flatteuses que M. Holbrooke a prononcées à l'égard de cette mission, et je le remercie chaleureusement.

Monsieur l'Ambassadeur du Bangladesh, vous avez dit très justement que les élections étaient essentielles pour restaurer la paix. Je le pense aussi, ainsi que 13 pays sur 15. Cela ne veut pas dire que les deux pays qui ne le pensent pas ont tort. Cela fait quand même une majorité convenable. Comment pensez-vous pouvoir restaurer la démocratie si l'on ne propose de jouer jusqu'au bout le jeu des élections? Et le jeu des élections commence par les élections locales. Ce n'est pas grand-chose, au bout d'un an et demi, à demander à ces conseils municipaux – ces conseils municipaux qui existent déjà, comprenez-le bien; on va les légitimer ou au contraire on va les corriger? Mais les conseils municipaux existent déjà et administrent, bien sûr avec la participation de la MINUK, la vie de ces cités. Et nous allons leur procurer non seulement une légitimité démocratique, mais de meilleurs moyens. C'est tout. Les Serbes travaillent déjà dans ces municipalités. Ils continueront d'y travailler. Je regrette que les serbes encore une fois ne se soient pas inscrits, mais je suis sûr qu'il participeront de ce travail.

Est-ce qu'un an et demi c'est beaucoup? Est-ce que c'est trop long? Que fallait-il attendre de plus? Si on attend que les violences cessent, encore une fois les siècles qui ont passé n'ont pas suffi à gommer ces violences. Fallait-il attendre un an de plus, deux ans, trois ans? Y a-t-il un étalon? Je n'en sais rien. Nous verrons bien. Si l'histoire me donne tort, elle donnera raison à certains d'entre vous, et je serais le premier à reconnaître cette erreur. Mais je ne crois pas que l'histoire va me donner tort. Je crois que le début de la démocratie s'inscrira dans ces élections municipales et se prolongera ensuite.

Et quant à la situation en matière de sécurité, je pense aussi – pour répondre à l'Ambassadeur du Bangladesh – que grâce à cette élection la situation s'améliorera. Donner des responsabilités aux gens, c'est la seule manière de les respecter. C'est la seule manière de les considérer comme des citoyens à part entière. Au contraire, la violence décroît déjà pendant la campagne électorale. J'espère ne pas me tromper. Mais avouez que c'est paradoxal : depuis que la campagne électorale a lieu, il y a moins de violence – psychologiquement c'est bien connu, sociologiquement aussi. Si un exutoire est donné, si une raison de développer ses arguments est fournie par la communauté internationale, nous aurons tout lieu de nous en réjouir.

Hier, pour la première fois, le parti de M. Rugova, le LDK, qui était plutôt passif, a organisé une manifestation publique. Et jamais il n'y a eu autant de monde à Pristina. M. Rugova a fait un discours, et il n'y a pas eu un seul incident. Et j'y avais moi-même assisté – j'assiste systématiquement à tous les lancements de campagne de tous les partis, pour ne pas en choisir un, bien entendu – et parce que je pense que c'est le début de la démocratie. Hier, il y a eu un événement à Pristina tout à fait considérable : le lancement de la campagne du LDK. Cela a l'air de rien. Mais par rapport au Kosovo, c'est tout à fait étonnant. Si on pense dans quels rapports étaient tenus ces deux protagonistes essentiels que sont l'ancien KLA et le LDK. J'espère que cela continuera.

Merci au représentant de la France de m'avoir permis – car c'est à lui que je pensais – de rendre hommage à ce groupe, à cette équipe – à ces militants devrais-je dire, car ils sont plus que des fonctionnaires – que j'anime à Pristina et à travers tout le pays.

Y aura-t-il une sorte d'élan qui sera donné par ces élections auprès des communautés qui les refusent? Je

le crois, je l'espère. Y aura-t-il un refus de la haine et une avancée des positions pacifiques ou de ce qu'on appelle la réconciliation? Je l'espère. Encore une fois, il faut bien comprendre que ces équipes s'étaient imposées, et plus encore elles s'étaient battues. C'est quand même paradoxal, je dis cela à Monsieur l'Ambassadeur de la Fédération russe, c'est paradoxal de me reprocher de faire des élections, parce que je me souviens qu'on me reprochait aussi, et très justement, d'accepter que certains se soient imposés au détour de la guerre dans les municipalités. Et par quel miracle pourrais-je les en chasser si ce n'est par le miracle démocratique. Ceux qui se sont imposés dans les municipalités, pour une majorité d'entre eux, seront aussi sans doute chassés demain par le suffrage ou occuperont d'autres places. J'espère que cela se fera dans le meilleur esprit. Je crois que c'est la seule façon de chasser, éventuellement, ceux qui n'étaient pas les tenants légitimes des places qu'ils ont occupées de force. Et donc je répondrais pour une part aux arguments de M. Lavrov.

Je ne suis pas trop optimiste, je tente d'être réaliste. J'essaie de ne pas oublier les limites, bien sûr, mais aussi les grandes lignes de ces grands principes que la résolution 1244 (1999) m'impose d'appliquer, et que j'applique très volontiers. Mais contentons-nous de la réalité pour être critique. Elle est suffisante.

Alors, un mot sur l'article du *Financial Times*. Pardonnez-moi, jamais je n'ai parlé d'indépendance, jamais. En un an et demi, jamais. Pas une fois en public vous ne m'avez pris à ce jeu. Je reconnais que la phrase du *Financial Times,* Monsieur Lavrov, est une phrase très ambiguë, je la connais par coeur. Mais bien sûr, vous pensez que je l'ai lue. Elle signifie tout simplement, il y a une mauvaise interprétation.

La population du Kosovo, admettez-le, pense à l'indépendance. Je pense, pour ma part, qu'il faut appliquer la résolution 1244 (1999) qui parle d'une « autonomie substantielle » et je pense que les Kosovars eux-mêmes l'ont compris, même si cela ne doit constituer qu'une étape pour certains d'entre eux. Cela n'était pas mon opinion personnelle encore une fois – en dehors de cette phrase, mais je reconnais que vos lectures sont bonnes – et bien, vous ne m'avez jamais pris dans ce défaut. Pardonnez-moi donc si cela a été mal compris.

Oui, je retiens l'incident dont a parlé l'Ambassadeur, d'autant plus que j'ai la carte de son excellent collègue, M. Valery Yegoshkin, qui m'a rendu visite pendant une heure et demie. J'ai été très heureux de le voir et de parler avec lui. Nous nous sommes très bien entendus et pendant l'heure et demie que j'ai passée avec lui, il ne s'est plaint de rien, il ne m'a pas dit qu'il avait été arrêté, sinon j'aurais tenté d'y voir plus clair. Je vous présente donc, au nom de la Force au Kosovo que je ne représente pas, mais de la communauté internationale que je représente en partie, les excuses de cette communauté si M. Yegoshkin a été arrêté trop longtemps. Mais il passait la frontière – alors je ne veux excuser personne – à un moment où la sécurité était très importante et où l'annonce des élections fédérales, et en particulier des élections pour la présidence et pour l'Assemblée nationale de la République fédérale de Yougoslavie, rendait la situation extrêmement explosive. Je regrette que M. Yegoshkin ait été arrêté trop longtemps à la frontière et je vous assure qu'il n'y avait aucune intention.

Vous avez évoqué l'attitude de Médecins sans frontières. Je vous remercie d'avoir rappelé que je suis pour quelque chose dans la naissance de cette organisation. J'ai été un peu peiné par l'attitude de personnes qui, au lieu de faire des critiques constructives dans une situation difficile, sont parties pour protester contre la violence. Heureusement, d'autres médecins de l'organisation les ont remplacés et je crois que cela n'a servi à rien. Il faut parfois protester, mais pas contre ses amis.

Personne ne se satisfait du niveau de violence excessive, mais il décroît sans cesse. Encore une fois, je tiens à votre disposition ces courbes – et je n'attache pas une grande importance aux courbes. Un seul incident suffit à m'indigner, moi aussi. Nous avons trouvé une situation explosive et profondément, historiquement, humainement, sociologiquement, que dis-je, psycho-pathologiquement explosive. Comment voulez-vous qu'on puisse faire disparaître tout cela en un an et demi? Regardez ce qui se passe dans les autres missions de maintien de la paix – et je n'aurai pas la cruauté d'en citer quelques-unes précisément –, mais le niveau de violence est extrêmement élevé, c'est comme ça! Évidemment, il n'y aurait pas de mission de la paix s'il n'y avait pas de violence. Alors nous tentons de faire ce que nous pouvons avec des personnes qui se dévouent jour et nuit mais qui ne peuvent pas être derrière chaque individu, qui ne peuvent pas assurer une sécurité personnelle à chacun. C'est hélas impossible.

Ne nous méprenons pas sur le pacte, il ne s'agit pas d'un pacte juridique que je passe, mais d'un pacte

de nature morale. Je leur dis : Assurez des élections démocratiques et sans violence et nous pourrons mieux discuter de votre avenir. Je ne fais signer à personne de déclaration politique ou juridique, bien entendu.

Je me réjouis que l'Ambassadeur de la Fédération de Russie ait parlé d'autonomie provisoire comme nous l'avons fait à Tokyo, et c'est d'ailleurs dans ce sens que je tente également d'aller de l'avant et que je le ferai encore mieux après les élections municipales. Non seulement nous l'avons proposé à la Structure administrative intérimaire commune Kosovo-MINUK mais nous essayons et nous continuerons d'essayer – et derrière moi, M. Ivansov, qui est responsable de la politique à la MINUK – de voir presque tous les jours les représentants officiels de Belgrade auprès de nous.

Je suis heureux que vous ayez cité le journal kosovar *Koha Ditore* pour ce qui est apparu comme une vive critique par rapport à l'enregistrement, mais j'aurais aimé que vous le citiez également dans ce qu'il a corrigé cet article puisque l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est intervenue pour dire que cet article reposait sur des bases tout à fait erronées et, d'ailleurs, je suis très heureux que vous ayez cité ce journal qui est en effet parmi la presse quotidienne du Kosovo un exemple d'ouverture d'esprit.

Je vais essayer, bien entendu, de réparer les erreurs auxquelles on a fait allusion, mais c'est surtout à la Structure administrative, à l'OSCE et à la MINUK qu'il revient de le faire. Il y a eu, dans l'enregistrement qui a été fait selon des procédés très modernes – dans ce qu'on appelle la base de données –, un certain nombre d'éléments dont vous comprendrez qu'ils aient été un peu faussés parce qu'il s'est agi de procédures d'appel d'offres et il se trouve que l'appel d'offres a été gagné par les Indiens. Nous avons donc envoyé cette base de données recueillies en langue albanaise aux Indiens. Il y a parfois eu quelques erreurs dans la retranscription des noms ou des lieux et voilà ce qui a fait dire que 30 % de la banque de données était erronée. Ce n'est pas vrai – nous sommes en train de le corriger – et nous en sommes à nous demander s'il y aura 1 % ou jusqu'à 15 % d'erreur, ce qui est à peu près la marge acceptable dans toutes les élections surveillées. Il n'y aura pas 30 % d'erreur, je vous le garantis et nous y travaillons avec acharnement.

Ce n'était pas la première fois que vous pensiez à cette déclaration sur ce document finlandais et je suis tout à fait prêt à demander moi-même au Tribunal pénal international, puisque c'est lui qui est chargé de ces enquêtes, de prendre en compte ce document finlandais.

J'ai également lu votre déclaration à propos du bureau de liaison que nous avons ouvert avec les représentants de Pristina en Albanie, je voudrais bien savoir pourquoi – alors qu'il y a environ 30 bureaux de la sorte qui sont ouverts au Kosovo – ce pays aurait été stigmatisé plus qu'un autre. Il n'y a pas, dans la politique internationale ou dans les lois internationales, de quoi faire un cas particulier avec l'Albanie, alors que les autres sont des bureaux commerciaux. Il ne s'agit pas de représentations diplomatiques, soyons bien clairs là-dessus, personne n'a de statut diplomatique dans aucun de ces bureaux.

Je crois avoir répondu à beaucoup des questions qui ont été soulignées et, en particulier, je crois avoir répondu – mais pas assez – sur un point précis que le Royaume-Uni a soulevé et je partage son sentiment. Je sais que l'Ambassadeur a proposé un grand nombre des juges et des procureurs – je crois 40 – qui ont été entendus par les responsables du département judiciaire. Certains de leurs candidats sont déjà acceptés, je viens de recevoir l'un d'entre eux à Pristina. Je remercie le Royaume-Uni, il nous sont extrêmement utiles, je crois au contraire qu'il en faut beaucoup plus. Je remercie le Royaume-Uni de nous les avoir proposés.

Le représentant de la Chine a dit qu'il y avait des améliorations, je l'en remercie. Bien sûr, toutes les minorités ne bénéficient certainement pas encore de toute la liberté, comme je l'ai dit dans mon exposé, dont nous souhaiterions les voir bénéficier. Mais il faut changer les moeurs, il faut changer la société. Avez-vous vu une société qui change en un an et demi quelque part? Je ne fais allusion à aucune des sociétés ici représentées, mais il faut des siècles pour les changer. Je ne vois donc pas pourquoi on nous reprocherait, avec les efforts que nous déployons, de ne pas être parvenus à accomplir ce miracle en un an et demi. Je vous assure que nous y parviendrons, nous ou les autres, nos successeurs.

D'ailleurs, l'Argentine a dit immédiatement qu'il s'agit là d'une situation complexe et difficile. En effet, il est très difficile et très complexe d'affronter, avec des moyens limités, ce qui a été la non-entente, la non-communication de ces communautés parce qu'on me demande qu'il y ait un début de réconciliation – ce sur

quoi je suis bien d’accord –, mais il n’y a jamais eu de conciliation. Pour que la réconciliation ait lieu, il faudrait que les gens se soient découverts une fois. Ils ne se sont jamais découverts, c’est un des seuls endroits du monde où les gens ne se sont pas parlé, où ils n’ont pas suivi un enseignement dans la même langue.

Dans les hôpitaux, il y avait des médecins et des infirmières serbes et albanais. Dans le service, ils travaillaient ensemble, mais ils ne se parlaient pas. Lorsqu’ils allaient déjeuner au réfectoire, ils avaient des tables séparées, c’est assez symbolique pour ceux qui connaissent les hôpitaux. C’est le seul endroit du monde où vous pouvez demander aux architectes serbes s’ils connaissent un architecte albanais et aux médecins albanais s’ils connaissent un médecin serbe, et bien non, ils n’en connaissent pas. Personne n’a voulu me répondre. Et lorsqu’ils le connaissaient, il y avait un espèce de rayon de 200 mètres où on se connaissait entre voisins – 200 mètres et pas plus. C’est une société particulière. Elle évoluera comme les autres.

Oui, merci au représentant des Pays-Bas, dont je partage les préoccupations, de nous avoir soutenus à ce point et de continuer de nous soutenir. Merci beaucoup. Il y a certains pays comme le vôtre auxquels on sait pouvoir faire appel même dans les situations les plus urgentes, où il faut se décider très vite. Vous ne manquez pas de répondre et je vous en remercie.

Je passe au Canada, je le remercie aussi car c’est un des pays qui, de temps en temps, est sollicité, comme vous tous, et nous le faisons avec parfois une brutalité que vous nous pardonnerez. Le code des médias, dont vous avez parlé, Monsieur l’Ambassadeur du Canada, oui, c’est un code très théorique, il faut aussi qu’ils l’appliquent. Et là encore, que voulez-vous, la polémique et la dénonciation personnelle font partie, hélas encore un peu trop, du combat politique quotidien. Et cela se reflète dans les journaux. Est-ce qu’on doit arrêter la parution d’un journal lorsque des dénonciations un peu vives sont publiées? C’est très délicat car en même temps, nous devons respecter la liberté de la presse. Nous avons suspendu un journal pendant huit jours. Cela a été notre grande manifestation, et depuis, nous avons un conciliateur – un médiateur – qui essaie de faire comprendre aux journalistes que le code doit être appliqué.

Je remercie le représentant de la Tunisie pour ses encouragements et je transmettrai au Conseil national des Serbes toutes ses appréciations. Réduire la violence encore une fois, j’ai tenté de répondre, oui, nous essayons tous les jours. La justice est tout à fait essentielle. Pour réduire la violence, il faut que cesse l’impunité et pour que cesse l’impunité, il faut que la police puisse arrêter les suspects et qu’ils soient jugés. Le système judiciaire est encore imparfait même s’il s’améliore, même s’il y a eu des procès, et si maintenant le nombre des juges est suffisant pour que nous puissions faire face. Cela n’est pas impossible mais c’est difficile.

Le représentant de la Malaisie a mis en avant cinq points : les élections, la participation des minorités, les crimes, Mitrovica, et évidement les personnes disparues. Je ne peux que le remercier. Nous en avons parlé sur le terrain aussi. Vous savez, je voudrais reprendre votre phrase au début, oui, la franchise, j’en suis partisan. Je tente d’appliquer ce principe mais ce n’est pas toujours la méthode la plus facile à suivre. Les diplomates savent ça. Pour aller de l’avant, il faut parfois aussi essayer de convaincre plutôt que d’exprimer avec franchise ses désillusions. J’ai appris cela aussi. Preuve qu’on apprend à tout âge.

Monsieur le représentant de l’Ukraine, vous m’avez demandé si l’on peut rectifier le processus d’enregistrement. Vous m’avez posé trois questions précises. Je vous remercie des appréciations que vous avez portées avant ces questions. Peut-on rectifier le processus d’enregistrement à temps pour le 28 octobre? Non. Si nous ne l’avions pas fait avant, nous ne pourrions plus le faire. Mais comme je l’ai dit tout à l’heure, au sujet du processus d’enregistrement par l’OSCE et des techniciens, il y a eu, et M. Lavrov en avait parlé tout à l’heure, des experts indépendants qui sont venus, très nombreux, pour apporter leur concours. Depuis trois mois, nous travaillons à rectifier ce processus d’enregistrement. Est-ce que le résultat sera à 100 % acceptable? Non, à 100 %, sûrement pas. Mais je vous le dis : entre 1 et 5 % nous semble acceptable. Et de toute façon, ce pourcentage entre 5 et 1 % pourrait être rectifié le jour même des élections lorsque l’électeur se présentera. Il faudra qu’il soit rectifié à la main. Avant, nous allons publier la *vote list*, nous allons la mettre à la disposition des électeurs dans toutes les municipalités, dans les 15 jours qui précèdent, et une dernière fois, cette liste pourra être rectifiée selon des moyens artisanaux de notre équipe. Et puis, il restera le jour de l’enregistrement et j’espère que toutes les imperfections ne seront pas nommées mais l’immense majorité d’entre elles. Quant évide-

ment au processus lui-même, la réouverture du processus, il n'en est pas question, mais ça n'était pas le sens de votre question.

Deuxième question – Zvecan. Il est très clair que déjà les employés, les ouvriers, qui travaillaient dans cette usine, ont été payés. Ils ont été payés; ils étaient 600 à travailler, ils sont 3 000 à être payés. Alors ceux dont les grands-parents avaient déjà travaillé sont venus. On a accepté, mais c'est déjà beaucoup. Et puis, pour toutes les usines qui étaient en relation avec l'usine de Zvecan – avec le haut-fourneau – les employés ont été payés aussi. Nous avons tenté de les payer en dinars – il m'a souvent été reproché d'avoir payé en deutsche mark. Il s'agissait là de gens qui étaient payés par Belgrade depuis des années en dinars. Dix pour cent seulement ont accepté les dinars et 90 % ont voulu des deutsche mark. Et nous avons payé en deutsche mark. Donc, ils sont payés plus qu'avant, très nettement plus, et surtout, on leur a proposé de retravailler. Nous n'avons pas encore de *business plan* pour l'ensemble de ce combinat qui est très lourd; mais nous avons trouvé de l'argent, et cela n'a pas été facile en un an, pour que la sécurité des employés soit assurée, la sécurité d'abord, et nous avons proposé à 300 de ces 600 qui travaillaient à Zvecan de retravailler dans leur usine. Pour le moment, la réponse est en cours de négociation; ils veulent travailler à 3 000 ou pas du tout. Cela n'est pas possible, il y avait 600 personnes, ils ne travailleront pas à 3 000. Mais, nous négocions avec eux pour que 300 puissent travailler maintenant, et d'autres très vite. Nous pensons qu'il faudra environ – mais je peux me tromper – six à huit mois pour remettre au minimum des normes internationales cette usine en place. Et puis après, nous verrons. Pendant ce temps-là, les experts travaillent. Heureusement, la France, les États-Unis et la Suède ont donné de l'argent immédiatement pour assurer la sécurité. Avec cet argent, nous travaillons déjà.

Quant au pacte, encore une fois, mais je vous ai déjà répondu. Ne croyez pas que c'est un pacte juridique. C'est un pacte tout sentimental, c'est un pacte, si j'ose dire, moral. Vous nous faites des élections propres, et plus vite nous serons au-delà des élections, plus vite nous parlerons de la *substantial autonomy*, avec les débats qui ont lieu partout. Et c'est ce qu'ont rappelé en particulier plusieurs ambassadeurs.

Nous avons en effet – je parle au représentant de la Jamaïque – trouvé un certain nombre de caches d'armes. Cela ne nous a pas complètement étonné. Bien sûr, que les armes n'avaient pas été rendues, mais dans cette région des Balkans et dans cette région en particulier, dans les Balkans, les armes, on peut en trouver partout. Il n'empêche que plus nous en trouvons, mieux c'est. Je me réjouis, comme vous, de la nomination de l'Ambassadeur Amneus. Encore une fois, le mandat doit comporter, bien entendu, la question des prisonniers et des personnes disparues, mais il faut se dépêcher. J'ai parlé des 68 personnes en grève de la faim. Je crois que la violence ne sera éliminée, si on peut l'éliminer, que lorsque des nouvelles des personnes disparues auront été fournies, même si ces nouvelles doivent être des nouvelles tragiques, parce que certains seront morts, sans doute même un grand nombre. Je le dis avec peine, j'ai commencé à le dire aux familles des disparus. Cultiver cet espoir est parfois extrêmement dommageable psychologiquement et pour la société. Alors, oui, Madame, la régulation sur le *trafficking* sera très vite publiée, et je dois souligner ici le rôle des femmes dans les associations kosovars, et j'espère aussi le rôle des femmes dans la diminution de la violence qui a commencé avec la campagne électorale, et donc le rôle des femmes dans la campagne électorale est à la fois un rôle pour impulser le débat démocratique et peut-être aussi pour que la violence puisse diminuer.

Au représentant de la Namibie, je ferai remarquer que votre allusion à la population turque me fait plaisir parce que les minorités sont venues représenter – enfin celles qui n'étaient pas représentées au Conseil transitoire du Kosovo, sont venues. Je vous remercie de l'avoir souligné. Je vous dirais à ce propos que nous avons beaucoup négocié pour que l'ensemble des Turcs puissent participer au processus électoral. Malheureusement, la demande était que la langue turque soit la troisième langue officielle. Dans la mesure où nous avions un accord avec Ankara, un accord négocié avec difficulté mais dans le respect bien entendu des règles démocratiques élémentaires, nous étions heureux. Et puis finalement, malgré l'accord obtenu à Ankara, un certain nombre de partis turcs n'ont pas accepté cet accord; ils voulaient que cette communauté, qui compte probablement 20 000 personnes environ maintenant, puisse voir sa langue prise en compte comme langue officielle. C'était beaucoup trop compliqué et impossible à accepter. Malgré cela, la moitié à peu près de la communauté turque s'est enregistrée et participera au vote. Mais pour des raisons de date, les autres Turcs n'ont pas pu être enregistrés. Je vous signale cela au passage et je vous remercie de l'intérêt que vous avez

porté à la représentation des minorités dans les instances.

Monsieur le Président, en votre qualité de représentant du Mali, je vous remercie de vos remarques et de vos appréciations sur les progrès réalisés. S'agissant de la réconciliation et de la tolérance – c'est vous qui avez employé ces mots-là le dernier –, je partage votre sentiment. La réconciliation est nécessaire. Mais je crois qu'avant la réconciliation – je l'ai dit depuis le début ici, au Conseil de sécurité – il nous faut parler de coexistence.

Les blessures sont trop fraîches, l'affrontement trop ancien. Treize siècles d'un côté, un an de l'autre. On ne pourra pas parler de la réconciliation tout de suite. Parlons de la conciliation, et parlons d'abord de la coexistence pacifique. Lorsqu'ils cesseront de se menacer, lorsque les communautés entre elles accepteront au moins le statu quo, alors j'espère que nous pourrons ouvrir la porte à un début de début de réconciliation. Cela prendra de nombreuses années.

Le Président : Je remercie M. Kouchner des précisions et des réponses qu'il nous a données.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil demeure saisi de la question.

La séance est levée à 18 h 15.